PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Sulsse: Un an Fr. 16.80 Trois mois

Pour l'Etranger:

Un an . . Fr 45.— Six mois Fr. 24.— Trois mois • 12.75 Un mois • 4.50 Prix réduits pour certains pays, se renseigner à nos bureaux. Compte de chèques postaux IV-B 325

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

Paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours, excepté le Dimanche

PRIX DES ANNONCES

La Chaux-de-Fonds 10 ct. le mms (minimum 25 mm) Canton de Neuchâtel et Jura
. . 12 ct. le mm (minimum 25 mm)

Réclames 60 ct. le mm Régie extra-régionale Annonces-Suisses SA Blenne et succursales

L'accord de Londres

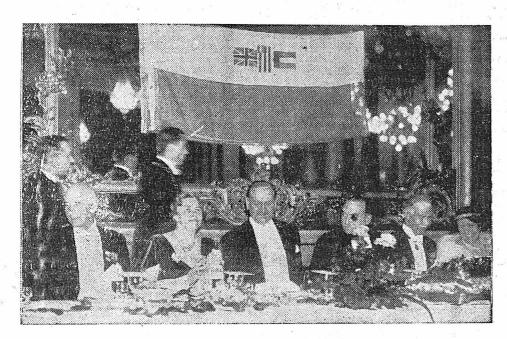
Attention à la probable manœuvre dilatoire de l'Allemagne!

Genève, le 11 février.

Evidemment il n'est pas facile à l'Allemagne de répondre par un resus pur et simple à l'offre de signature d'un pacte de défense aérienne tel que celui que l'accord franco-anglais de Lon-dres vient de prévoir. Elle peut, — surtout après la déclaration intempestive que vient de faire sir John Simon au banquet de la Chambre de commerce franco-britannique que le gouvernement de Sa Majesté ne « veut » pas d'un accord limité —, escompter une nouvelle dérobade de l'Angleterre devant la solution moyenne, soit l'entr'aide mutuelle limitée aux deux puissances invitantes. Mais les inquiétudes anglais sont devenues telles devant la menace d'une agression aérienne, que l'Allemagne ne ferait que les grandir encore en se dérobant à la collaboration qui lui est offerte. Le gouvernement juridique de son droit de réarmer sans limita-

teurs anglais auraient, à Genève, soutenu le désarmement comme la corde soutient le pendu , le gouvernement britannique n'entrerait-il pas dans un tel jeu, essayant d'y entraîner la France en lui faisant miroiter le pacte de sécurité préventive envisagé comme la conclusion à la mise sur pied de la convention de désarmement? Rien ne serait plus périlleux. On retomberait ainsi dans la tragique erreur que la sécurité est fonction du désarmement. C'est par le pacte aérien qu'il faut commencer. Sécurité d'a-

Ce n'est donc pas un refus de l'Allemagne d la proposition franco-anglaise qui est le plus à craindre, mais bien le jeu dilatoire de Berlin devant, selon le calcul de ses dirigeants, lui permettre d'obtenir d'abord la reconnaissance



Sir John Simon à Paris

Sir John Simon a présidé le banquet de la Chambre de commerce britannique. — De gauche à droite: Sir John Simon, Lady Clerk, M. Flandin, M. Henderson, président de la Chambre de commerce anglaise et Sir Georges Clerk, ambassadeur d'Angleterre à Paris.

britannique ne se résignera à lier partie avec la tion aucune. Nous savons que cette reconnaisposition d'isolement.

sans doute celle à laquelle s'arrêtera le chan- sécurité.

Nous avons vu déjà la presse officieuse allemande avancer cette objection que, l'Allemagne n'ayant pas d'aviation militaire en vertu de l'interdiction du traité de Versailles, il se relève une manifeste inconséquence à lui demander de participer à une action commune des forces et en tout cas avant que la conférence du désaraériennes telle que la prévoit l'accord de Londres. Sans doute chacun sait à quoi s'en tenir là-dessus puisque, outre le réarmement clandestin de l'Allemagne, il est tenu pour acquis que l'aviation commerciale (considérable outre-Rhin) peut être partout presque instantanêment transformée pour des fins militaires. Mais enfin, il est vrai que, théoriquement, l'Allemagne n'a pas d'aviation militaire et qu'elle peut se dire inapte à prendre un engagement qu'elle ne serait pas à même d'exécuter du fait de l'interdiction que font peser sur elle ceux-là précisément qui la sollicitent de se ranger à leurs côtés.

Si misérable que soit une telle argutie, elle est une ligne de retraite possible. Pratiquement, il pourrait en résulter ceci : que l'Allemagne, à la faveur de cette explication, se justifierait de vouloir ajourner sa décision jusqu'au moment où elle serait admise à la pleine égalité de droit en matière d'armements, tant effective que dont le jugement est obscurci par d'autres conthéorique. Or, il serait extrêmement dangereux de saisir la conférence du désarmement de la substitution, — également prévue à Londres d'une convention générale sur les armements à la partie 5 du traité de Versailles avant que le pacte de défense aérienne n'eût été conclu.

Pour cette raison même, il se relève une grande apparence que la réponse du chancelier à l'invitation de Londres tendra à renverser de la sorte l'ordre des facteurs du problème.

Que ferait en ce cas le gouvernement britannique? Enclin à vouloir une convention du désarmement coûte que coûte, afin d'enlever toral, - qui est, on le sait, que les conserva- ple.

France que sous la pression de la nécessité, plus sance ne changerait rien à un état de choses qui forte que tout calcul égoïste. Or, cette nécessité est celui du fait accompli. Mais on se rend aussi lui apparaîtrait d'autant plus démontrée que bien compte que l'Allemagne sera plus arrol'Allemagne se tiendrait plus obstinément à une gante encore et, pratiquement, plus aisément maîtresse de parachever son réarmement, le re-Mais, entre le resus et l'adhésion, il y a place tour à l'égalité de droit lui ayant été concédé pour une manœuvre d'atermolement, et c'est sans réserve et préalablement à tout accord de

Il ne fait pour nous nul doute que l'Angleterre devra finalement conclure la convention projetée à Londres, même si l'Allemagne se dérobe. Mais il n'importe pas seulement que la convention soit conclue; il est impérieusement nécessaire aussi, et surtout, qu'elle le soit rapidement, mement ne reprenne ses travaux. Ce doit être là le point de vue français, et aussi celui de l'Italie; mais il y aura sans doute encore à batailler pour y amener le gouvernement de Londres si comme il n'est malheureusement que trop permis de la conjecturer, la manœuvre allemande se dessine dans le sens que nous venons de dire.

Ne concluons pas de la probabilité de cette manœuvre à l'échec possible du projet envisagé; il est devenu impossible, les inquiétudes britanniques étant, à raison, très vives, de se tenir au statu quo : encore faut-il ne pas imiter les carabiniers d'Offenbach.

Si l'Allemagne accepte d'entrer dans le cartel, tout est bien; si elle prétend ajourner sa décision, il est plus indiqué que jamais que l'Angleterre et la France précipitent la leur. Mais, hêlas! ce qui est évident au regard du sens commun ne l'est pas toujours à celui des politiques, sidérations, celles de la politique intérieure.

Tony ROCHE.

ÉCHOS

Curieuse adresse

La plaque d'identité au collier des chiens est assez ancienne; témoin ce fait :

Beaumarchais avait une petite chienne qu'il aimait beaucoup; il avait fait graver sur son ce qui ne l'empêche pas de subtiliser des milcollier : « Je me nomme Florette ; Beaumarchais lions. Ce fantôme est donc bien une personne en aux travaillistes leur plateforme de combat élec- m'appartient; nous habitons rue Vieille-du-Tem- chair et en os...

Le fantôme de Wall-Street

«Arrêtez le grand invisible!» - Vol et spéculation. - Une méthode troublante. Un butin magnifique. - Des bruits singuliers.

> L'événement a de nouveau gagné les habitués de la bourse de Wall-Street, car le fameux invisible vient de refaire une apparition. Ce fantôme apparaît mystérieusement à la bourse pour disparaître aussitôt en emportant un butin immense.

«Au voleur, mon portefeuille!»

Muni de sa précieuse serviette, le caissier était monté jusqu'au 25me étage. Il était tout heureux que l'affaire de la D. C. Devine Co ait été conclue si proprement. C'était un simple caissier chargé de transporter des dossiers et des sommes d'argent; mais il était conscient de toutes les responsabilités qui pesaient sur lui. De plus, il était au courant de la situation de nombreuses entreprises, ce qui lui conférait quelque prestige. Deux gardiens l'accompagnaient, ainsi que le veut le règlement, quand il s'agit de transport dépassant 100.000 dollars. Aujourd'hui, sa serviette contenait un million et demi.

Il était au guichet de la Devine Co. Devant lui se tenaient deux autres personnes. Il posa son portefeuille devant lui pour consulter une note dans son calepin. Un instant plus tard, il poussait un grand cri : « Au secours. Mon portefeuille a disparu,!» Les gardiens étaient près de la porte où ils contemplaient une affiche. Ainsi un million et demi de dollars disparurent mystérieusement.

C'est l'œuvre du fantôme

La police et les détectives privés arrivèrent Pendant 3 heures. le caissier fut interrogé. Il ne savait rien, mais absolument rien, Tout s'était passé dans l'espace d'une ou deux secon-

« C'était le fantôme... » déclare une vieil huissier de la Devine Co. « Oui, oui, le fantôme, géraissait le malheureux caissier. C'est le fantôme qui m'a volé! Que voulez-vous que je fasse contre un fantôme. »

Le bruit se répandit jusqu'au faîte du gratteciel: « Le fantôme a de nouveau fait une apparition! Il fallait prendre des précautions, car le fantôme avait coutume d'exécuter toujours trois vols à la suite. Et il disparaissait aussi mystérieusement qu'il était arrivé. Qui allait être la seconde puis la troisième victime?

A la direction de police de New-York on relut le dossier du fantôme. Il y avait là quelques pièces d'un poids singulier...

L'histoire de l'insaisissable

Le premier cas se produisit il y a environ 2 ans. Comme aujourd'hui c'était en janvier et février. Une valise contenant des salaires avait été placée à terre pendant que le porteur se mouchait. Puis elle avait disparu. Un caissier de théâtre à Harlem avait changé sa monnaie en beaux billets de banque. Il avait empoché sa quittance; mais tout à coup, le brave nègre hurlait comme un forcené: l'argent avait disparu. Le cas le plus troublant se produisit chez Rockfeller: dans un de ses bureaux, une somme d'argent avait été préparée pour payer un client : le directeur attendait la visite et alluma un cigare en regardant par la fenêtre. Quand il se retourna, la liasse avait disparu.

Ainsi commença l'activité du fantôme. Aujourd'hui, la même méthode semble être appliquée par un inconnu. La police est sur les dents, car elle n'a même pas la ressource de lancer le signalement du voleur, puisque personne ne l'a iamais vu

Un butin de quelques millions

Il faut attendre les deux autres cas. A moins que le cas d'aujourd'hui constitue la fin d'une série qui commença il y a peu de temps. Dans une maison voisine de la Devine Co, un portefeuille contenant 600,000 dollars s'était envolé. Deux maisons plus loin, une enveloppe contenant 150.000 dollars avait mystérieusement quitté la poche d'un huissier. L'enveloppe était restée exactement 5 secondes dans la poche de l'homme...

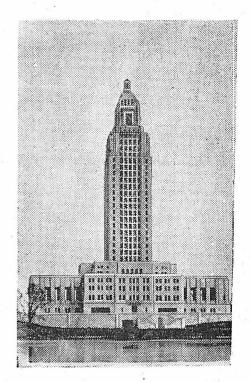
Les esprits se troublent

Tout le monde attend la réapparition du fantôme. Les caissiers sont dans une mortelle angoisse et serrent fièvreusement leurs portefeuilles sur leur poitrine. Entre temps, on se raconte d'épouvantables histoires sur le fantôme Il s'agirait d'un vieux spéculateur qui fut jadis poursuivi pour certaines affaires peu claires. Ne pouvant plus travailler au grand jour, il aurait choisi cette nouvelle activité. Mais nul ne sait jusqu'à quel point ces bruits correspondent à la réalité. Personne n'a jamais vu le fautôme,

(Reproduction interdite).

Beaucoup d'argent jeté par beaucoup

de fenêtres...



Les capitales dans les différents Etats d'Amérique possèdent des Parlements dits « Capitoles » assez imposants où siègent le Sénat et les représentants du gouvernement. Ainsi la capitale de la Louisiane, Bâton Rouge, une ville d'environ 31 mille habitants, s'est payé un « Capitole » aussi pompeux que celui que l'on voit ci-haut. Gare à la

Roche Tarpéienne du déficit!



Un grand journal français a commencé une campagne pour le vote des femmes. Et il semble bien qu'à la longue la puissance de la presse soit capable de rogner les dernières oppositions et de renverser tous les obstacles. Mais il reste une chose à faire : c'est de convaincre les Françaises elles-mêmes!

En effet, de quelques réponses obtenues par un enquêteur avisé, il ressort que pas plus la Parisienne que la provinciale ne soient férues du bulletin de vote au point de ne plus dormir ou de faire la grève de la faim si on le leur refuse.

Voici, par exemple, ce que Marcelle Tinayre, une intellectuelle, a déclaré au sujet du droit de vote féminin:

« Les droits de la femme, leur émancipation intellectuelle, leur ascension à la vie publique, tout cela est fort bien, mais d'abord, Mesdames, affranchissez-vous du couturier, et si vous n'avez pas ce courage, ne prétendez pas que vous aurez tous les autres!»

Une étudiante en lettre a répondu : « Les rapports internationaux seraient ce qui m'intéresserait le plus. Je suis pour le vote des femmes, mais plus par principe que par conviction. »

Deux vendeuses déclarent : « Je laisse le soin de voter à l'homme. La femme, après une journée de travail, a autre chose à faire chez elle qu'à s'occuper de politique!»

L'étudiante en pédagogie a répondu... à côté de la question. « La politique ? Elle pourrait être telleemnt mieux... si les politiciens, une fois « arrivés », pensaient un peu plus à ceux qu'ils repré-

L'artiste dramatique est catégorique: « Non, dit-elle; pourtant avoir dans sa manche deux ou trois hommmes politiques est parfois bien utile! »

La marchande de journaux, dont on attendait la réponse affirmative, dit : « Non. Je ne lis ja-mais les journaux. Je ne lis que l'« Auto », parce que je fais de la bicyclette. »

Enfin une femme qui réfléchit a répondu:

— Le droit de vote si l'on veut, mais pas l'é-ligibilité avant 40 ans. Il faut laisser à la femme le temps d'être mère, d'être guérie de bien des ambitions et d'avoir fait la preuve de son dévouement.»

Quant au grand couturier Paul Poiret, mis en cause par Mme Tinayre, il a déclaré : « Les femmes obtiennent bien plus en étant femmes qu'en ressemblant aux hommes, elles ont plus de droits que nous. »

Ce qu'on peut déduire de plus assuré de tout cela, c'est que les femmes françaises, dans leur immense généralité, ne trépignent pas d'impatience de voler aux urnes.

Et cela vaut peut-être mieux comme ca!

Le père Piquerez.

fage central général. Conviendrait également pour remiser des meu bles ou autre, également comme local de gymnastique. Sur désir, appartement dans le même immeu-ble. Bas prix. — S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Brodeuse & la machine se recommande pour tout ce qui concerne son métier. Jours. Lettres en tous genres. Prix modérés. — Mile Guyot, rue Jaquet-Droz 39. 1766

A.-M. Piaget 17, 3me étage 3 chambres, bout de corridor éclaire. balcon, Jardin, toutes dépendances, est à louer pour le 30 avril. Situation superbe. - S'adresser au Bureau René Bolliger, gerant, rue Fritz-Courvoisier 9.

A louer, quartier Nord-Quest, belle situation, atelier et logement dans la même maison. Conviendrait spécialement a petit fabricant, industriel, etc. — S'adresser à M. P. Feissly, gérant, rue de la Paix 39.

A louer pour de suite ou épo-que à convenir, beaux appartements remis à neuf, de 2 ou 3 chambres, corridor, culsine, dépendances.

S'adresser rue Numa-Droz 119, au rez-de-chaussée, a gauche, de 13 à 17 heures.

Revisions de Motos. plus bas prix. Revisions de véios, complètes, à 7 fr. — Se recommande, H. Liechti, garage, Hotel-de-Ville.

Appareils électriques en lous genres sont réparés ou transfor-més a des prix modérés par électriciens diplômes. Electro Service. P. Landry et R. Knoepfel, Tél. 23 172, rue du Doubs 63, La Chaux-de-Fonds. P 2160 C 1705

Jeune fille de 14 a 15 ans, est demandée de suite pour petits trayaux d'atelier et commissions. Rétribution immédiate. — Faire offres écrites sous chiffre L. A. 1855, au bureau de

Jeline fille sérieuse, aimant les enfants, trouverait place pour date a convenir, comme bonne a tout faire. — S'adr. chez Mme Samuel Guyot, rue Léopold-Robert 34, au Magasin.

Jeline fille, libérée des écoles. suite a la Fabrique de Cadrans métal «La Romaine», rue du Nord 67. 1911

On demande pour de suite, per-Ull dellallde sonne sachant cuire. - S'adr. à Mme Gloor, rue de la Serre 15.

A louer, pour date a convenir, bel apparlement au so-leit, remis a neut. - S'adr, rue du Grênier 3, au 2me étage. 1886

Logement, Près de la Place du Marché, logement au ler étage, de 3 pièces, au soleil, a louer dans maison d'ordre pour le 30 avril. Prix très interessant. — S'adresser rue du ler Mars 12 B. au 3me étage. 1704

A louer, appartement de 2 petites pièces, cuisine, ves ibule, rue du Sentier, pour date a convenir. — S'aur chez M. Mamie, rue de l'Industrie 13, depuis 17 heures.

A loller, pignon transformé, 3 parlement, 2 pièces, au soleil. - Ap parlement, 2 pièces, pour de sui-te. - S'adr. Terreaux 15 16788

A louer, petit pignon, 2 pièces, dépendances, au soleil, dans petite maison d'ordre. - S'adresser Hirondettes 2, ler étage.

A louer pour le 30 Avril ou épo-que à convenir, loge ment de 3 ou 4 pièces et dépen-dances. - S'adr. rue du ler Mars 10A. au ler étage. 1745

Logement meuble de 2 chambres et 1 cuisine, à fr. 35 — par mois. — S'adresser Général Dufour 2. 1772

A loller pour le 30 Avril 1935, une graude chambre et cuisine. — S'adr. rue Numa Droz 14 chez M. P. Romanet. 1804

A louer avantageusement, loge-ment de 2 petites cham-bres, cuisine, dépendances, mai-son d'ordre et tranquille. - S'adr. Promenade 10, ler étage. 1641

Appartement, 3 pièces, cuisine dances, est a louer pour époque a convenir. — Pour visiter, s'adresser rue Neuve 14, au 2me étage, à gauche. étage, à gauche.

Belle chambre est a louer pour le 15 Février, près de la Gare. — S'adresser a M=• Liengme, rue Daniel-Jean Richard 43, au 2me étage. 1807

Chambre. A louer, belle cham-fage central, chambre de bains a disposition. Pension sur désir.— S'adresser au bureau de l'IMPAR

A Vendre, ²cosiumes skis pour Beauregard, Succès ou Crètets. — S'ad. rue des Bassets 8, au 2me étage.

A Vendre, ²cosiumes skis pour Beauregard, Succès ou Crètets. — à couche S'adresse L. N. 1715, au bureau de l'Impartial. 8, au 2me étage.

Local pour atelier, à louer de la vendre un lit de fer, propre et en bon état. — s'adresser rue des Terreaux 18. A Vellul'e et en bon état. — S'adresser rue des Terreaux 18, au 3me étage, à gauche. 1904

> bons chanteurs, prêts Canaris, bons chanteurs, prêts dre, ainsi qu'une volière. Bas prix. — S'adresser à M. Girard, rue du Doubs 5.

A vendre, très bon piano. -Parc 58.

Lit. A vendre, faute de place, un lit en fer complet, en très bon état. — Faire offres sous chiffre P. 2195 C., a Publicitas, La Chaux-de-Fonds. P 2195 C 1893

Vélo pour dame et 1 dit pour achetés. — Offres et prix sous chiffre C. N. 1898 au bureau

cherche emploi de correspondante, facturiste, dans Bureau ou Magasin. Certificats à disposimagasin. Certificats a disposi-tion. Prendrait éventuellement place pour le matin seulement.— Ecrire sous chiffre C. G. 1874. au bureau de l'Impartial. 1874

Instituteur

recevrait comme pensionnaire un

garçon

de 13 à 14 ans, studieux et dési rant se perfectionner dans la

langue allemande

Occasion de suivre la «Bezirks-schule» (à condition qu'on ait suivi au moins une classe de l'école secondaire), Vie de famille. Piano. Bons soins assurés. Bonnes rété-rences. Prix 90 fr. par mois. - S'adr. à M. Léop. Zimmerlin, institu-teur «Salem». Rothrist (Argovie).

Mécanicien-Chauffeur

connaissant a fond la partie, cherche place dans maison privée ou grand commerce, éventuellement chauffage central et service de maison. — Offres sous chiffre A. F. 1714, au bureau de l'Im-

est demande par industriel du bois. Connaissances: organisation, comptabilité, langue allemande. - Faire offres, en indiquant références et prétentions, sous chiffre B. R. 1735, au bureau de l'IMPARTIAL.

de suite ou à convenir. Progrès 93, rez-de-chaussée pièces, corridor

cuisine. Progrès 93a, rez-de-chaussée

dor, cuisine Pignon de 2 pièces, corridor, Progrès 95a, de 3 pièces, cor-

ridor, cuisine. Progrès 109a, 3 pièces, corri-

nenf 1er Mars 11a, 2me étage de 3

1177 Nord 174, rez-de-chaussée de 3 pièces, corridor, cui-

1178

sous-sol d'une pièce Doubs 9, sous-so cuisine. 1180

Stand 12, ler étage de 4 piène, bien situé.

Progrès 47, beau ler étage de ridor, cuisine, cour.

S'ad. à M. Ernest Henrioud gérant, rue de la Paix 33.

louer

dans quartier tranquille pour avril 1935 ou époque à convenir, loge-ments de 3 et 4 pièces, corriments de 3 et 4 pieces, condor et toutes dépendances, lessiverie, cour, etc. — S'adresser rue du Rocher 20, au 2me étage, à 77

pour de suite et 30 avril prochair Est 18, ler et 2me etage gauche 3 pièces, alcôve balcon, toute dépendances, cour, lessiverie, etc.
- S'adresser rue du Rocher 20 au 2me étage, à droite.

Fonctionnaire cherche à louer

appartement au soleit, confor-tablement meublé, dans maison d'ordreet tranquille, Montbrillant,

Technicien horloger de première force

est demandé comme directeur pour diriger le département technique-mécanique et l'ébauche d'une grande fabrique d'horlogerie. Doit connaître les étampes de repassage et travail interchangeable. Ne peut entrer en ligne de compte que technicien ayant occupé un poste analoque dans grande usine.

directeur de fabrication

me de technicien, capable de diriger un nombreux personnel est demandé comme chef de fabrication par usine de grande importance. Les candidats doivent avoir au moins 15 ans de pratique. — Adresser offres avec prétentions et curriculum vitae sous chiffre A. S. 1776 J., à Annonces Suisses S. A., Bienne, 34, rue de la Gare.

louer

Promenade 13, 2 chambres et A.-M. Piaget 69, 2 chambres et

Petites-Crosettes 17, 2 cham-cuisine 956

Bellevue 15, 3 chambres et cui-Léopold-Robert 11, 3 et 5 chambres bain, chauffage général. 958

Léopold-Robert 59, 5 chamsine, bains, chauff. central. 958

Pour le 30 Avril Serre 97, 2 chambres et cui-

Serre 99, 2 chambres et cui-

Ph.-H. Matthey 2, 3 chambres cuisine. Industrie 14, 3 chambres et 963

Léopold Robert 59, 3 chambres bain, chauffage central

Numa-Droz 17, 3 chambres et cuisine. 965 Rocher 18, 4 chambres et cui-sine, jardin d'agre-966

S'adr. a Gérances et Contentieux S. A., rue Léopoid

Numa-Droz 1, second étage alcove éclairé, corridor, cuisine. Numa-Droz 3, ler étage de 3

Progrès 109, second étage de 3 1172 Parc 39, 3me étage ouest, 4 piè-ces, corridor, cuisine, bien exposé au soleil. 1173

Progrès 93a, ler étage. 3 piè-les corridor, cui-

S'adresser a M. Ernest Hen-rioud, gérant, rue de la Paix 33

Reaux logements

à louer. 1 de 4 chambres, alcôve éclairé. 2 balcons, salle de bains non installée, 2me étage, libre de suite et 1 de 3 chambres, alcôve éclairé pour le 30 avril. - S'adresser Boulangerie Amey, Grêt 24.

A louer de suite ou pour époque a convenir, au centre de la ville, a prix avantageux, un beau

de 80 m2. Conviendrait aussi com

me saile de société M Fritz GEISER, rue de la

à vendre ou a louer dans importante localité du

Jura - Bernois, 16 pièces. confort moderne, parc. Conviendrait pour pension. Si tuation incomparable. Ecrire sous chiffre P. 1241 II., à Publicitas, Neuchâtel.

Au comptant!

buffet de service, armoire a glace secrétaire, buffet, commode, bureau plat ou américain, chambre à coucher, salle a manger, etc. -S'adresser par écrit sous chiffre R. A. 216, au bureau de l'Im-

A louer pour de suite ou époque à convenir

corridor, cuisine. 1416
PAIC 1. 2me étage, 4 chambres, 1417 Part 1, 2me étage, 3 chambres. corridor, cuisine, 1418

Part 5, sous-sol, 2 chambres, 1419 Parc 7, ler étage, 4 chambres. 1420 Parc 88, pignon, 3 chambres, 1421

Parc 145, rez-de-chaussée, 3 cham-champre de bains, chausse cen-1422

Progres 145, sous-sol. 3 cham-bres, cuisine, corri-1423 Nord 149, pignon, 2 chambres, 1424 SUCCES 1, rez de-chaussée. 4 cham-hres. corridor, cuisine, chambre de bains, chauffage cen-

Jacob-Brandt 80, 3me étage, 3 chambres, al-Winkelried 25, pignon, 3 chambres, corridor, 1427

D.-P. Bourquin 13, rez-de-chaussee

Neuve 2, 3me étage, 4 chambres. Léopold-Robert 58, 1er étage, 4 chambres, corridor, cuisine, chambre de bains, chauftage central. 1403 Dr. Kern 7, pignon, 2 chambres, 1404 Général-Dufour 8, logements de 2 chambres cuisine, dép ndances.

Hôtel de-Ville 7b, 1er étage, 4 chambres et euisine.
Hôtel de-Ville 213, ler étage.
2 chambres
1407

Fritz-Courvoisier 29, 2 chambres. Fritz-Courvoisier 29 b, 1er étage. 2 chambres, cuisine. 1409

bres, cuisine. Ronde 39, 2me étage, 3 chambres 1410 Ronde 43, sous-sol, 1 chambre et 1411 Industrie 25, Beaux logements de

1412 Charrière 4, 2me étage, 3 cham-bres, corridor, cui-Polites-Croseites 1, pignon, deux chambres, cuisine.

cuisine. es, S'adr. à M. A. Jeanmonod. 1428 gérant, rue du Parc 23.

A loueer pour fin avril

ler étage de 5 chambres, chambre de bains, chauffage central. atelier de 100 m2, avec établis posès. On louerait séparément. — S'adresser au rez-de-chaussée.

tout confort moderne, à louer tout de suite ou date à conve-- S'adresser Nord 181 (au bureau).

La Caisse de Prêts sur Gages, Granges 4, La Chaux-de-Fonds, vendra dans ses locaux par voie d'enchéres publiques le mardi 26 février, à 14 heures, les nantissements non renouvelés du 30/4/1934 au 31/7/1934 N. 30601 à 31463 ainsi que les numéros antérieurs en souffrance : la Caisse.

Vêtements, Tissus, Lingerie, Tapis, Régulateurs, Montres, Bijouterie, Argenterie, Velos, Accordeons, Gramos, Radios, Appareils photographiques et divers. Le Greffier du Tribunal II,

Chs. SIEBER.

Etude de Me Arnold Jobin, notaire et avocat à Saignelégier

Samedi, 2 mars 1935, des 15 heures, au Calé National à Muriaux, M. Ariste Wercier, boiner au dit lieu, vendra aux enchères publiques, pour cause de maladie et de cessat on de culture, une maison d'habitation neuve, comprenant 6 chambres, 1 cuisine, écurie, grange, porcherie, remise et 2 caves, le tout en très bon élat, et des terres, environ 10 1/2 arpents, bien entretenues et situées dans les finages de Muriaux.

La propriété donne droit aux pâtures de La Chaux-d'Abel. La ferme est pourvue d'eau sous pression et de lumière élec-

Entrée en jouissance au 23 avril 1935 ou à époque à con-

Termes de paiement. Par commission: Arnold Jobin, notaire.

lemmes de chambre, bonnes d'enfants, cuisinières

pour maisons particulières, nôtels et pensionnals. ainsi que jeunes gens pour la campagne, magasins et hôtels, seront trouvés rapidement par une

Zofinger Tagblatt à Zofingue, grand journal quotidien du canton d'Ar-

govie et Feuille d'Avis de la Suisse centrale. Cet organe offre, grâce à son fort tirage, une publicité des plus efficaces dans le canton d'Argovie et toute la Suisse centrale.

IUNION DE BANQUES SUISSES Convocation

MM. les Actionnaires sont convoqués en

Assemblée générale ordinaire

pour le Jeudi 28 Février 1935, à 14 1/2 heures, au Casino de Winterthour

ORDRE DU JOUR:

Rapport du Conseil d'administration et présentation des comptes de l'année 1934, rapport des commissaires vérificateurs et dé-charge à l'administration.

Décision sur l'affectation du bénéfice net de l'exercice.

Les cartes d'admission à l'assemblée peuvent être retirées du 18 au 27 Février 1935 au soir, moyennant justification de la posses-sion des actions, aux guichets de nos sièges, succursales et agences. Le rapport sur l'exercice 1934 peut également être obtenu à ces

Le bilan, le compte de profits et pertes et le rapport des commis-s-tires-vérificateurs, sont à la disposition de MM. les Actionnaires qui peuvent en prendre connaissance dans tous nos bureaux.

Winterthour et St-Gall, le 31 Janvier 1935. UNION DE BANQUES SUISSES! Au nom du Conseil d'Administration :

Le Président: IDE. E. EERNST.

technicien-dentiste, autorise par l'Etat anciennement à la BOULE D'OR

Nouvelle adresse : Léopoid - Robert 68 en face de la gare

Extractions sans douleur pour pose de dentiers en tous genres. — Soins dentaires plombages et travaux en or SELON LES MÉTHODES LES PLUS RECENTES.

Recoit tous les jours et le soir sur rendez-vous. Prix moderes. Facilités de paiement

Téléphone 23,743

Crêpe de Chine soie naturelle

Crêpe de Chine soie naturelie

1.00

2.00 Crêpe Marocain superbe qualité

> 4.00 ie mèire Coupons

choix intéressant

Silka S. A.

ATELIER DE MECANIQUE B. Zysset Jardinets 17 Outils et accessoires pour tous

genres de fabrications, fraises pour cadrans, plaques de travail pour sertisseurs, limes et meules a polir, jauges en tous genres, étam-pes de roues. Ventilateur, modèle réduit a forte pression. Travail consciencieux, prix mo-dérès. 18781

Baux à loyer. Imp. Courvoisier

2^{me} Feuille

2^{me} Feuille

A propos de réorganisation horlogère

Deux lettres

On nous prie de publier les lignes suivantes auxquelles notre « Revue du jour » a fait allu-

Berne, le 16 janvier 1935.

Copie de la réponse de M. le conseiller fédéral Schulthess

Association intercantonale des petits industriels en horlogerie et branches annexes,

Monsieur C. Agnoli, président,

Bienne.

Association des industriels en horlogerie indépendants,

Monsieur René Geiser, président, Tuilerie, La Chaux-de-Fonds.

Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers,

Monsieur R. Robert, secrétaire,
Neuchâtel.

Messieurs,

Par votre lettre du 7 de ce mois qui nous est parvenue le 12, vous nous demandez principalement de provoquer l'organisation professionnelle sur une base paritaire dans l'industrie hor-

Nous vous prions de remarquer que la législation en vigueur ne nous confère pas la compétence d'imposer à une industrie telle ou telle organisation professionnelle. La liberté d'association inscrite dans la constitution, donne aux intéressés eux-mêmes la faculté de se grouper comme ils l'entendent. Les autorités doivent considérer en général comme représentatifs de la branche les groupements qui paraissent être les plus importants au vu du degré d'importance industrielle que représente l'ensemble de leurs membres. Mais les autorités ne sauraient prescrire aux groupements qui viendraient à se former comment ils doivent se constituer.

La règlementation du travail à domicile a été discutée, comme vous savez, dans deux conférences qui se sont tenues le 6 décembre en présence de représentants des gouvernements cantonaux. Il y fut décidé que les associations professionnelles et les gouvernements cantonaux devaient présenter leurs propositions par écrit. Partie seulement de ces propositions sont jusqu'ici parvenues à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail. Plusieurs grandes associations ont communiqué que l'analyse détaillée de la question exigeait un long travail, et elles ont demandé en conséquence qu'on attende encore quelque temps avant d'en poursuivre l'examen. L'Office fédéral ne manquera pas de se conformer aux résolutions adoptées dans les deux conférences précitées, quant à la suite à donner à la question.

La nomination d'une commission paritaire qui serait constituée par le Conseil fédéral sur toutes les questions intéressant l'industrie horlogère ne nous paraît guère se justifier. Il n'y a pas non plus de commissions permanentes dans les autres branches d'industrie. Selon les questions à traiter, le Conseil fédéral et ses départements ont toujours soin de donner aux associations représentatives de la branche intéressée l'occasion de donner leur avis.

Pour ce qui est de la nomination que vous paritaire qui aurait pour tâche de contrôler les operations dont la Chambre suisse de l'horlogerie a été chargée par l'arrêté du Conseil fédéral du 12 mars 1934, nous allons en soumettre l'idée aux autres associations de l'industrie

Quant à la société fiduciaire Fidhor, nous estimons que les enquêtes dont elle a été chargée jusqu'à présent ont toujours été faites à fond. Nous ne croyons pas qu'une autre fidu-ciaire serait à même d'établir des rapports plus complets et plus exacts, attendu que Fidhor possède une expérience particulièrement étendue dans ce domaine spécial de contrôle. Nous avons déjà fait connaître, par lettre du 7 juin

Consolation



- Votre mari a été condamné à six mois de

prison.
— Ça n'a pas d'importance. Il n'a aucune idée du temps.

1934, à l'Association des industriels en horlogerie indépendants qu'il ne nous paraissait nullement nécessaire de proposer au Conseil fédéral de modifier le 2me alinéa de l'article 6 de son arrêté du 12 mars 1934, de telle sorte qu'il puisse aussi être fait appel à d'autres fiduciai-

res que Fidhor. Le contrôle dont il s'agit a certainement tout à gagner si le même organisme contrôle les diverses entreprises; par la comparaison des résultats, il peut voir plus aisément si des infractions ont été commises. Vu l'expérience satisfaisante que nous avons faite avec la Fidhor nous n'aurions aucune raison d'envisager une modification éventuelle de la disposition précitée de l'arrêté du Conseil fé-

déral du 12 mars 1934. Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Département fédéral de l'Economie publique: Signé, Schulthess.

Copie, 2me lettre.

La Chaux-de-Fonds, Bienne, Soleure et Neuchâtel, le 22 janvier 1935.

A Monsieur le conseiller fédéral Schulthess, Chef du Département fédéral de l'Economie publique, Berne.

Monsieur le conseiller fédéral,

En vous remerciant de la célérité mise à répondre à notre requête du 7 janvier écoulé. nous devons vous soumettre, aussi brièvement qqe possible, les observations que nous suggère votre lettre du 16 janvier.

Organisation professionnelle: Nous n'ignorons pas que le Conseil fédéral n'est pas en mesure, constitutionnellement d'imposer à une industrie une forme d'organisation déterminée; mais nous n'ignorons pas non plus que de nombreuses mesures prises déjà dépassent largement le cadre constitutionnel C'est incontestablement une situation malsaine, qu'il faut considérer comme provisoire dans l'intérêt même de notre démocratie, et c'est pourquoi nous voudrions donner aux mesures d'ordre de plus en plus étendues envisagées aujourd'hui l'assise de l'organisation professionnelle, dans laquelle nos populations horlogères échapperaient à la dictature effective d'une oligarchie industrielle ou bureaucratique.

Travail à domicile: Nous n'ignorons rien, pour nous en être occupés, de la complexité de ce très grave et urgent problème. C'est précisément pourquoi nous demandons un examen contradictoire de nos propositions et de celles des autres groupements, en présence des gouvernements cantonaux intéressés.

Invités à soumettre leurs suggestions à l'Office fédéral du travail jusqu'à fin août 1934, certains groupements n'ont pas encore répondu de manière précise. Ne s'efforcent-ils pas de différer par ce moyen, l'examen sér eux de la question? Il importe que votre Office rappelle aux retardataires que c'est aujourd'hui que d'autres qu'eux souffrent du travail à domicile et qu'il faut dès lors une décision rapide et effective.

Commission paritaire horlogère: Le fait qu'il n'existe pas d'autres industries suisses de commission du type préconisé par nous (en attendant, nous le répétons, la mise sur pied de l'organisation professionnelle) n'est pas à notre avis une raison suffisante pour repousser notre demande. La question qui se pose est la suivante; existe-t-il, dans l'industrie horlogère, des difficultés graves nécessitant l'intervention des pouvoirs publics? Vous avez déjà répondu par l'affirmative. Il est nécessaire dès lors que les incontradictoirement, seul moyen pour les pouest d'ailleurs très désirable que les associations d'ouvriers et d'employeurs soient mis en rapport, par le moyen de leurs délégués. Bien des difficultés seraient alors aplanies. Le jeu de cache-cache auquel certains se complaisent a beaucoup trop duré.

Commission paritaire de controle de la Chambre suisse : A la conférence du 24 mars 1934, réunie pour discuter de l'application de l'arrêté fédéral du 12 mars, nos propositions concernant la constitution et le rôle de cette commission avaient été acceptées, même par les délégués de la Chambre suisse de l'horlogerie. Le président de la conférence, M. Renggli, en avait pris note en des termes tels que nous avions tout lieu de croire que satisfaction nous serait donnée. Or, il n'en fut rien, malgré plusieurs réclamations ultérieures. Et nous constatons aujourd'hui, avec un étonnement légitime, que nos propositions ont été écartées sans plus ample examen, puisque vous nous dites qu'avant de prendre une décision à leur endroit, vous allez « en soumettre l'idée aux autres associations de l'industrie horlogère ».

Vous n'ignorez pas que les « autres associations » tiennent actuellement tout en main: la Chambre suisse, organe d'exécution de l'arrêté. et le contrôle de l'organe d'exécution. Serontelles disposées maintenant à nous accorder, si la décision dépend d'elles, la commission paritaire de contrôle que nous réclamons? On en peut douter, bien que, dans l'intérêt même des mesures prises par les pouvoirs publics, il soit indispensable que les intéressés que nous représentons, patrons et ouvriers, sachent comment la réglementation fixée par l'arrêté du 12 mars 1934 est appliquée à l'ensemble de notre industrie.

Fiduciaire (Fidhor): Nous avons demandé que Fidhor ne soit pas chargée du contrôle chez les patrons non-conventionnels, parce que cette institution, dont nous ne contestons nullement

le savoir-faire, est en fait entre les mains des conventionnels. Nous n'avons dès lors aucune garantie que les renseignements divers (listes de clients, prix, etc.) qu'elle recueille chez les fabricants ne parviennent pas à la connaissance des concurrents, tandis que la réciproque ne risque pas de se produire en faveur des patrons indépendants. Nous proposons de nous soumettre aux mêmes règles que chacun, mais d'être contrôlés par une fiduciaire indépendante des associations conventionnelles, dont certains membres recherchent notre destruction économique. Qu'y a-t-il de déraisonnable? Les méthodes de travail de Fidhor peuvent très bien être adoptées par la seconde fiduciaire à dési-

Exportation des pignons: Cette interdiction illustre les méthodes employées. Nous n'avoas pas été consultés, mais nos sociétaires en ont été frappés, tandis que certains industriels, qui l'ont peut-être proposée. - y échappent en exportant des pignons avec les chablons.

Ceci montre que les méthodes passées ne sont plus de mise et que, si l'on veut une saine administration des affaires horlogères, il faut appeler tous les intéressés à dire leur mot.

Ces questions ayant une importance considérable, nous vous prions de bien vouloir nous accorder audience l'un de ces prochains jours. Une conversation avec your nous permettrait sans doute de dissiper les malentendus qui pourraient subsister.

Veuillez agréer, Monsieur le conseitler fédéral, l'assurance de notre haute considération.

Pour l'Association intercantonale des petits industriels en horlogerie et branches annexes: Le président, C. Agnoli; le secrétaire, H. Frey.

Pour l'Association des industriels horlogers indépendants : Le président, René Geiser; le vice-président : C. Virchaux.

Pour la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers : Un secrétaire, R. Robert.

Chronique musicale

André Lévu

Nul n'ignore actuellement quel artiste complet est M. André Lévy. Sa réputation de violoncelliste est aujourd'hui solidement établie. Chez lui se trouvent toutes les qualités qui font le grand virtuose, variété dans la sonorité, coloration dans l'expression. Puis encore ces qualités ne sont jamais exagérées, il sait conserver un style sobrement expressif, une sonorité limpide et une pureté constante de jeu, qui le classent parmi les meilleurs interprètes de notre époque.

Né à Paris en 1894, il entra au Conservatoire de Paris en 1910 et obtint un brillant premier prix de violoncelle en 1912, dans la classe de J. Lœb. Depuis lors, il n'a cessé de poursuivre le but qu'il se proposa dès l'école : réaliser, dans le meilleur style, l'interprétation des grands classiques. Il a approfondi sa technique en s'inspirant des principes du maître Capet.

M. André Lévy est possesseur de l'admirable Guarnerius qui a appartenu à Jules Delsart et dont la puissance et la qualité du son l'ont classé depuis longtemps parmi les joyaux de la

lutherie italienne du XVIIIme siècle. La carrière de virtuose de M. André-Lévy a les musiciens et confirmèrent son talent exceptionnel.

M. André-Lévy a été enregistré sur disques et ses enregistrements : Elegie de Fauré, Aria de Bach, Chants russes de Lalo, Nocturne de l Chopin, et tant d'autres, sont parmi les plus appréciés.

La T. S. F. n'ignore pas M. André-Lévy et les directeurs de studio ont fréquemment recours à ses services. Il faut reconnaître que devant le microphone, aucun violoncelliste n'obtient un rendement supérieur.

Citons en conclusion l'avis du critique musical du « Figaro », Stan Golestan, sur un des derniers concerts donné à la Salle Gaveau par M. André-Lévy: Le violoncelliste André-Lévy si enthousiaste. La fin du bicorne en Italie



M. Mussolini a décidé de moderniser la coifture des « carabinieri ». — Dorénavant ils ne porteront plus le « chapeau napoléon » que lors des cérémonies de grand gala. — Les «carabi-nieri» ne s'en plaignent pas, car le bicorne, sans visière, est particulièrement incommode.

possède de son art la plus haute conception. Dans Mozart, Fauré et des pièces modernes, il sait tirer la plus noble expression et une émotion toujours pleinement ressentie.

Cet artiste jouera dans un des prochains concerts de notre orchestre symphonique local, l'Odéon.

Emil Frey

On nous écrit:

Né le 8 Avril 1889 à Baden-Argovie, Emil Frey commença ses études musicales à Bâle en 1893, et continua 1898-1902 à Zurich. De 1902 à 1904 élève au Conservatoire de Genève, il y remporta les premiers diplômes. A son premier concours au Conservatoire à Paris, où il fut pendant deux ans élève de Louis Demier, Emil Frey fut nommé premier prix. A Paris, il travailla la composition avec Ch.-M. Widor. De 1907 à 1912, il s'établit à Berlin, d'où il entreprit de nombreuses tournées de concerts en Allemagne, Roumanie, Vienne, Paris, Bruxelles, Petrograd, Moscou, Helsingfors. En 1908 il fut nommé à Bucarest, pianiste de la cour royale de Roumanie. En 1910, il prit part, à Pétrograd, au concours international du prix Rubinstein, y obtint le grand prix de composition et, comme pianiste, le diplôme d'honneur.

En 1912, il fut nommé professeur au Conservatoire impérial à Moscou, où il enseigna jusqu'en 1917, tout en donnant de nombreux concerts, surtout en Russie, au Caucase, en Crimée, en Suisse, en Finlande et Scandinavie. Depuis fin 1917 Emil Frey habite sa patrie; il commencé à Paris II a joué avec l'orchestre prit domicile à Zurich, où depuis 1922 il est pro-Lamoureux sous la direction de M. Camille fesseur au Conservatoire (école de virtuosité). fesseur au Conservatoire (école de virtuosité). demandez également, d'une petite commission téressés soient consultés et qu'ils le soient Chevillard, avec la Société des Concerts du En été 1927 il fut au Brésil pour une tournée de publics d'être complètement informés. Il collaboré avec les meilleurs ensembles symphode 27 récitals de piano au Brésil et en Argentialieurs très décirable que les appendix de la concert de 27 récitals de piano au Brésil et en Argentialieurs très décirable que les appendix de la concert de la co niques de l'Europe. De nombreux récitals, don- ne. Emil Frey est auteur de nombreuses oeunés dans les principales villes du continent lui vres de musique de chambre, d'une symphonie, valurent les applaudissements unanimes de tous d'une messe, d'un grand nombre de morceaux pour piano.

> Paris, du «Figaro»: On a trouvé chez Emil Frey un art pianistique d'une essence supérieure, qui communique à la musique de Bach la noble ligne et le calme méditatif de la pensée du grand cantor.

> Bruxelles, «Province de Namur»: Interprétation magistrale de la sonate, op. 110 de Beethoven que le public écouta dans un religieux silence. Personnalité puissante.

> Rio de Janeiro, « A Noite»: Parmi tous les maîtres du clavier, Emil Frey est incomparable. Varsovie: «Courrier du matin»: Depuis longtemps nous n'avons plus vu un public aus-



avec Dolly Davis. Une belle et passionnante comédie

Dans nos cinémas, tous les soirs à 20 n. a0

Scala-Sonore-Parlant

Gaby Morlay dans un beau film trançais:

Nous ne sommes plus des enfants, d'après la pièce de Leopold Marchand avec Claude Dauphin et Jean Wall Capidle-Sondre-Dariens

L'œuvre admirable: "Symphonie inachevée" ie Fr Schubert avec Hans Jaray, Martha Eggerth et Louise Ulrich. Un film a voir et à revoir

pour enfants et familles avec: "Symphonie inachevée

Tous les soirs

Un film à retentissement certain

Des aventures palpitantes. réalisé sous la direction artistique du Maître Jean CHOUX

d'après la comeque de Louis VERNEUII.

avec Wicider Eschulcher La location est ouverte à l'avance.

Téléphone 21.853



Tapisserie de style

sur canevas, gobelins, fauteuils, chaises, coussins dans la grande salle de l'Hôtel de Paris

les mardi et mercredi 12 et 13 février, de 9 à 22 heures organisée par A. et O. Leuba, Magasin «A la Reine Berthe» La Chaux-de-Fonds

Un escompte de 10 % sera consenti pendant la durée de l'Exposition



now-boots tout caoutchouc pour

CAOUICHOUG pour Messieurs et Garçons now-boots tout caoutchouc, pour enfants, depuis

Nous nous chargeons de la réparation des snowboots et caoutchoucs. - Prix bas.

Neuve 4 - La Chaux-de-Fonds

9 AVRIL

Une annonce dans le

Catalogue officiel 1935

aussi im portante que la présentation d'un stand à la foire. - Le cataloque officiel de la Foire suisse constitue pour tous les imiéressés et commerçants un guide précieux et un aide mémoire d'une riche documentation. Son tirage est de 9000 exemplaires.

Tous renseignements pour prix de page, etc., vous sont fournis rapidement par les

ANNONCES SUISSES S. A.

LAUSANNE, rue Centrale 8, Téléphone 23.326 Régie des annonces du Catalogue officiel 1935

Délai pour la remise des annonces : 20 février 1935

Entretenez

vos chaussures avec le

conserve le cuir

2. Marché 2 vis-à-vis de l'IMPARTIAL

Pour trouver a peu de frais. Situation intéressante

Suisse ou étranger, adressez-vous a l'Argus de la Presse, rue du Rhône 23, Genêve, où des milliers de journaux sont lus chaquejour. Succès rapide et cer-lain. JH 30350-A 16368

Pois verts pelés .. 0.75 Pois verts non neles 0.55 Grosses fèves 0.65 blanches

Fèves blanches 0.45 Petites fèves blanches

Fèves couleurs 0.60 Lentilles 0.85 Haricots secs la pochette

Poires sèches Schnitz

EPICERIE

PREMIER - MARS 7 Tèl 23.076 1668 S. E. N. & J. 5 % On porte a domicile

Société l'Agriculture

li sera vendu mercredi sur la Place du Marché, devant l'Impartial, la

Jeune dièce de bétail de 1° aualité de 0.80 a 1.30 le demi-kilo

Se recommandent : Jules GERBER, Le Reymond.

Le desservant : Numa AMSTUTZ.

31, Léop.-Robert. LA GENTRALE Tél. 22.024

(vis-à-vis du Casino)

Articles avantageux Maroquinerie, leux, Jouets

Articles de Bureaux **VOYEZ NOS DEVANTURES**



SOUVENEZ-VOUS de «L'Association en faveur des veuves et orphelins de notre cité»

Compte de ch. IV B. 1298. - Le caissier: M. R. Walter, Commerce 55. - Le Président: Henri Pingeon, pasteur, à St-Aubin.



SA-30664-Z 1930

Caravane, One-step par J. CIBOLLA, auteur de Joli Cœur ...

Retour à la Vie

Lecons et Cours de système Aimé Paris et adaptation à l'allemand

Dactylographie ÉCOLE BENEDICT rue Neuve 18 Tél. 21 164

fous travaux machine ficats. Circulaires. 942

Collectionneurs vous trouvérez oujours un choix superbe rue Numa Droz 74, au 3me étage.

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL

MAGIDA

Margaret PEDLER

Adapté de l'anglais par Louis d'Arvers

- Toute ma vie j'ai agi au gré de mes désirs, Juliane, et vous savez quel fut le résultat! Maintenant j'ai l'intention de faire pendant toute une année ce que d'autres voudront que je fasse...

Ni prières, ni exhortations ne purent ébranler sa détermination. Juliane, au désespoir, en référa à lady Arabella, comptant bien que celle-ci amènerait Magda à changer d'avis.

Mais lady Arabella recut cette nouvelle avec

un calme surprenant.

C'est une résolution digne de l'enfant de Hugues de Valincourt, dit-elle d'un air pensif. Il y a en Magda l'oscillation d'un pendule. Chez les Valincourt - des demi-fous, ma chère cette tendance a toujours existé. Ils ont toujours été excessifs ou bien exceptionnellement mauvais comme Ruper, le chef actuel de la famille, ou bien exceptionnellement dévots comme Catherine et Hugues. A ce propos, Catherine était entrée, elle aussi, dans la communauté des soeurs de la Pénitence... Je me demande si elle y est enco-

- Peut-être est-elle morte.... ajouta-t-elle après quelques minutes de réflexion. J'ai entendu dire, au moment de la mort d'Hugues, qu'elle était gravement malade. Depuis, je n'ai jamais avec le plus grand calme. plus entendu parler d'elle.

- Magda n'a pas seulement du sang des Valincourt dans ses veines, elle a celui de sa mère! protesta Juliane, et vous n'allez pas lui permettre de mettre à exécution ce projet insensé!

Ma chère, qui a jamais pensé que l'on pût ou non permettre quelque chose à Magda? Si elle a décidé d'être une sainte pénitente, elle le sera! Et ne fera pas les choses à moitié, je vous en réponds! Et puis..... si vous voulez toute ma pensée, je pense que cela ne lui fera pas de mal. Ce n'est pas mon avis. Magda n'est pas faite pour être religieuse.

C'est précisément en quoi l'essai lui sera salutaire, riposta prestement la vieille dame. Jamais on ne me fera croire que des fati-

gues corporelles et des privations matérielles suffisent à régénérer qui que ce soit, s'obstina la jeune femme - Peut-être en ce qui vous concerne, mais

chacun agit selon ses tendances et je crois sincèrement que pour une Valincourt c'est le seul moyen. En tout cas, ce n'est que pour un an, et un an est bien peu de chose dans toute une vie! Néanmoins, harcelée par Juliane, lady Ara-

bella s'efforça quelques jours plus tard de dis-

suader Magda de son projet. - Si vous vivez assez longtemps, dit-elle railleuse, la Providence se chargera de vous procurer des expiations, vous n'avez vraiment pas besoin de les chercher. La pénitence est une

voyageuse qui nous arrive toujours sûrement! Je ne désire pas seulement être « punie », répliqua Magda. C'est.. je ne sais comment vous expliquer cela, marraine, mais même si je ne devais plus revoir Michel, s'il ne devait plus me parler, je serais heureuse d'être devenue une femme selon son coeur et son esprit.

Après quoi elle se refusa à discuter davantage sur le sujet et se mit à faire ses préparatifs

Pour rompre son contrat avec le Théâtre im-

périal, elle fut obligée de payer une forte somme d'argent, mais la paya sans regret.

Elle ne donna pas d'autre raison à son directeur que celle-ci: - Je renonce à la danse, pour une année au

Ce projet contraria vivement l'impresario, mais ses efforts de persuasion furent vains. Tout ce qu'il put obtenir fut que Magda consentît à

une soirée d'adieux. Pendant ce temps, Juliane, dont l'esprit normal et sain se refusait à admettre l'idée que Magda allait s'imposer pendant un an une telle discipline, décida de faire secrètement une démarche décisive auprès de Michel.

S'il aimait Magda comme il avait semblé l'aimer, il ne resterait certainement pas insensible lorsqu'elle lui apprendrait combien Magda se repentait et combien elle l'aimait.

En quittant la grande rue pleine de mouvement pour entrer dans la petite cour ancienne où Michel avait son appartement et son atelier elle se sentait aussi indécise et émue que si elle entrait là pour quelques mauvais desseins.

Le domestique qui vint ouvrir la porte, à son coup de sonnette timide, la regarda d'un air surpris.

- Je vais voir si Monsieur est là, dit-il sans vouloir se compromettre, si vous voulez bien

L'aspect inusité du grand atelier divisé en deux parties où il introduisit Juliane frappa cette dernière. Toutes les tapisseries, les coussins, les rares bibelots familiers qui d'habitude transformaient la partie la plus éloignée de l'atelier en un charmant petit salon, avaient été déménagés. Les chaises étaient couvertes de housses, le piano était enveloppé. Le grand chevalet lui- de lui pardonner et de l'aimer encore. même qui était planté comme une grande croix dans la froide lumière septentrionale était recou- elle était infiniment touchante.

vert. Le coeur de Juliane manqua de défaillir. Arrivait-elle trop tard? Michel était-il parti?

Quelques minutes après un pas rapide, résolu la rassura. La porte s'ouvrit et Michel entra. Il s'arrêta sur le seuil en reconnaissant la visiteuse, puis il s'avança et lui serra la main avec sa politesse habituelle et grave. Ensuite, il sembla attendre qu'elle expliquât le but de sa visite.

Juliane, de plus en plus nerveuse ne savait comment commencer le délicat entretien. Toutes les petites phrases qu'elle avait préparées pour cette entrevue disparurent tout à coup de sa mémoire tandis qu'elle constatait la transformation qui s'était opérée depuis quelques jours en Quarrington.

Deux fois elle essaya de parler, deux fois elle n'y réussit pas. Enfin elle balbutia:

- Michel, que... que signifie tout ceci?

Elle indiqua d'un geste l'atelier en sommeil. Cela signifie que je pars, répliqua-t-il. Je fais mes malles. Je quitterai l'Angleterre demain.

- Ne partez pas! Ces mots furent prononcés malgré elle sur un ton impérieux.

Il lui jeta un regard rapide et soudain parut comprendre.

 Vous êtes une bonne amie, dit-il tranquillement. Mais il faut que je parte.

 Non, non, vous n'y êtes pas obligé, écoutez-moi. - Rien ne peut changer ma décision, rien de

ce que vous pourrez dire... Juliane... par conséquent il est préférable que vous ne me disiez rien. - Mais je dois, insista-t-elle. Oh! Michel, je ne veux pas dire que Magda n'est pas à blâmer...

que tout cela n'est pas affreux! Mais si vous pouviez la voir... maintenant.. vous seriez obligé

Elle s'exprimait avec simplicité, sincérité et

L'actualité suisse

La fin d'un roman

L'enquête menée au sujet des documents Fonjaliaz prouve que l'ex-colonel n'a violé aucun des articles du code pénal militaire

> (De notre correspondant de Berne) Berne, le 11 février.

Le lieutenant-colonel Petitmermet, chargé de l'enquête en complément de preuve dans l'affaire Fonjallaz, a déposé son rapport écrit samedi à midi au département militaire. Lundi aprèsmidi, le colonel Kissling, secrétaire du département a bien voulu renseigner la presse sur le contenu de ce document et les conclusions auxquelles aboutit l'enquête militaire. Voici le résumé de l'exposé qui nous a été fait.

L'objet et l'ampleur de l'enquête

Il importe tout d'abord de rappeler que M. Arthur Fonjallaz ne fait plus partie de l'armée. Par conséquent, le code pénal militaire ne peut éventuellement lui être applicable que dans une mesure très restreinte. Le dit code ne prévoit que quatre délits à la charge de personnes civiles. Et de ces quatre, un seul entrait en ligne de compte pour le juge enquêteur, soit la divulgation de secrets militaires.

Le lieutenant-colonel Petitmermet a donc eu à rechercher uniquement si le chef des fascistes suisses avait livré à une puissance étrangère des secrets militaires. Le juge a mené son enquête avec une conscience et une minutie à laquelle le département militaire fédéral tient à rendre hommage. La collaboration du chef de la police de sûreté vaudoise, M. Jaquillard, a efficacement seconde M. Petitmermet et les services qu'il a rendus ont été hautement appréciés à Berne

L'enquête a pris une ampleur considérable; toutes les pistes découvertes ont été suivies, toutes les indications retenues et examinées. Après un mois de travail, le juge a présenté un rapport de 47 pages.

Des faux...

Les résultats sont déjà connus. Le fameux document où il est question de la vallée de l'Orbe et au a été publié le 3 janvier par la presse socialiste, ainsi que tous les documents publiés plus tard ou qui ont été remis au dossier sont des faux. On a établi, sans conteste possible quand et où le papier a été acheté, quand et où le faussaire a loué la machine à écrire qui lui a servi à fabriquer les documents quand et par qui la machine à écrire a été rendue au bureau de location.

L'expertise graphologique concernant la signature est non moins péremptoire : l'écriture de l'ex-colonel Fonjallaz a été grossièrement imitée.

... et un faussaire

Quant au faussaire, c'est, comme on le sait déjà, le nommé Marcel Jaquier. Le rapport donne au sujet de cet individu quelques détails in-

Jaquier n'avait pas 15 ans qu'il devait être envoyé dans une maison de correction. Devenu majeur, il était condamné plusieurs jois, en particulier en mai 1923, par le tribunal criminel du district de Lausanne qui lui infligeait 8 ans de pénitencier et le privait à vie de ses droits civiques. Jaquier s'était alors rendu coupable de 18 cambriolages.

Rendu à la liberté, il « travailla » dans les organisations syndicales révolutionnaires (tendance communiste) où il se signalait par ses violences de langage. Il commit bientôt quelques en IIIme Division. indélicatesses au préjudice de l'Union des chômeurs ». En février 1934, il passa au fascisme et parvient à gagner la confiance de l'ex-colonel Fonjallaz qui le bombarde « chef de la garde nationale fasciste». En cette qualité, il dirige les exercices de marche et de signalisation. Ce repris de justice rêve à de grandes choses, voire à un prochain Waterloo (pour le fascisme ou pour la démocratie (?) puisqu'un beau jour il écrit à son grand chef une dépêche « qui doit parvenir à Lutry par les moyens les plus rapides » et qui contient ces mots :

« Chef! Votre garde saura mourir à son poste et ne se rendra jamais. A qui la Suisse? A vous! » Signé: Garde nationale fasciste, le chef de la garde Jaquier».

M. Fonjallaz fut informé des antécédents de Jaquier. Il n'en tint pas compte assez tôt. Ce n'est qu'en octobre 1934, alors que Jaquier avait de nouveau confondu la caisse du parti avec sa poche, qu'il fut expulsé du parti fasciste. Il menaça aussitôt de faire des révélations sensationnelles et à la fin de l'année, mettant sa menace à exécution il livrait les fameux documents à un nommé Choux, dit Abel Sarrol, rédacteur au «Travail». Choux a reconnu qu'il n'ignorait pas tout du passé de laquier.

La perquisition de Lutry

Dès que les autorités fédérales furent avisées que les documents allaient être publiés, le procureur général fit surveiller la villa de Fonjallaz, à Lutry. Cette surveillance dura jusqu'au samedi, soit jusqu'à l'arrivée de l'ex-colonel, rentrant de Paris. Aussitôt la police fit une perquisition qui ne donna aucun résultat positif. Les renseignements de Jaquier sur l'arsenal clandestin et les passages souterrains étaient tout aussi faux que ses vetits papiers.

Une conclusion... qui ne clôt pas toute l'affaire

Le juge instructeur propose au département
militaire fédéral de ne pas donner suite à l'af
Berne, 58 sec.; 5. Cattin André, St-Imier, 59 taire puisque l'accusation est fondée sur des sec.

documents qui se sont révélés faux. Le département militaire fait siennes ces conclusions et demandera au Conseil fédéral de transmettre tout le dossier au ministère public pour examiner si l'activité de l'ex-colonel peut donner lieu à des poursuites en vertu des dispositions du code pénal fédéral (qu'il ne faut pas confondre avec le code pénal militaire) ou des codes can-

Du point de vue militaire l'«Affaire Fonjallaz» est donc liquidée. On saura bientôt si elle continue sur le terrain du droit pénal ordinaire et dans quelle direction.



Soirée de la Société de chant «La Concordia»

Désireuse de fêter dignement le 81me anniversaire de sa fondation, la Société de chant «La Concordia» avait convié samedi passé ses membres honoraires et passifs à une soirée familière dans la grande salle de l'Ancien Stand. La soirée débuta par un concert dont nous nous plaisons à relever la belle tenue musicale, sous l'experte baguette de son directeur, M. G. Pantillon, prof. la société exécuta quatre choeurs étudiés avec un soin tout particulier : l'oeuvre de Hegar «Jung Volker», aux sonorités si empreintes de modernisme, fut enlevée avec un enthousiasme débordant par cette belle cohorte de 60 chanteurs éprouvés; le double quatuor, formé des meilleurs éléments de la société, nous charma par quatre ravissantes productions d'art populaire. La Concordia s'était, en outre, assuré le concours bénévole et gracieux de trois solistes de valeur: MM. Zimmermann, deux très sympathiques «Auslandschweizer» établis depuis quelques mois en notre ville en vue de la création d'industries nouvelles, ont su nous prouver que les fonctions de technicien et d'ingénieur n'étaient pas incompatibles avec celles de parfaits musiciens; M. Robert Zimmermann, doué d'une admirable voix de baryton, a chanté avec une science éprouvée plusieurs Lieder de Schubert, Brückler et Schumann; son frère, M. H. J. Zimmermann, ing., est un maître de l'archet, ancien élève du grand Ysaye, il exécuta avec sentiment deux pages admirables de Bach (l'air fameux sur la corde de sol) Massenet et, en rappel, le Cygne de Saint-Saëns. Un jeune pianiste de notre ville, M. Roger Schmitt, chez qui la valeur n'attend pas le nombre des années, interpréta avec une autorité et une musicalité étonnantes chez un si jeune homme, le célèbre Scherzo en si-b mineur de Chopin. Signalons aussi les accompagnements discrets et si nuancés de Mme John Robert. Le concert se termina par une comédie d'un comique irrésistible en pur schwytzerdütsch, enlevé avec brio par un groupe d'amateurs sous la direction de M. E. Siegfried. Au cours de la Soirée, le président de la Concordia adressa un vibrant appel à ses membres, en vue de la Fête fédérale de chant de cette année à Bâle; la Concordia y est inscrite en IIIme Division; courage donc et bonne chance à cette vaillante société pour ce concours où la concurrence s'avère très serrée, puisque plus de 50 sociétés sont inscrites

On patine au Doubs.

On nous informe que l'on peut patiner depuis les Brenets jusqu'au Saut du Doubs. La glace est

Ski. — Les concours des Prés d'Orvin

Deux magnifiques journées pour des concours qui se sont déroulés selon le programme prévu. Une foule de spectateurs ont assisté aux épreuves qui, toutes, furent intéressantes.

Voici les résultats:

Course de fond. Juniors A, 7 km.; 1. Pétremand Roger, La Chaux-de-Fonds, 40,23; 2. Grosjean Arthur, Bienne 40,50; 3. Haag Emmanuel, Bienne, 41,44; 4. von Weissenfluh A., Bienne, 44.44.

Juniors B. 7 km. 1. Krebs Ernest, St-Imier, 37,24; 2. Laengacher Arthur, Granges, 38,59; 3. Somazzi V., Berne, 40,48; 4. Bezzola Hans, Bienne, 41,19; 5. Jaeger Walter, Bienne, 42,28.

Seniors I, 15 km.: 1. Limacher Alfred, Lucerne, 1 h. 12 min. 07 sec.; 2. Jost Eugène, Lucerne, 1 h. 15 min. 30 sec.; 3. Rossel René, Bienne, 1 h. 17 min. 02; 4. Bichsel Otto, Berne, 1 h. 17 min. 39 sec.; 5. Cattin André, St-Imier; 6. Muller Hans, Bienne; 7. Perret Emile, Le Locle.

Seniors II, 15 km.: 1. Siegenthaler Alfred, Granges, 1 h. 18 min. 14 sec.; 2. Gygax René, Le Locle, 1 h. 21 min. 09 sec.; 3. Albrecht Gérald. Blenne, 1 h. 22 min. 30 sec.; 4. Scheidegger Werner, Berne, 1 23 22; 5. Feller Armin, Granges, 1 23 51.

Vétérans I, 15 km.: 1. Zeier Hans, Lucerne, 1 12 22; 2. Lienhard Charles, Bienne, 1 21 33. Slalom (38 partants): 1. Krall Emile. Bienne,

Juniors: 1. Tschannen E., St-Imier, 318. 2. Aussani A., Villars, 268,5. 3. Meister F., SK Gurten. 4. Girard H., Sylva Locle. 5. Gaffino R. Bienne. 7. Hosteter H., Bienne.

Seniors II: 1. Wirz E., La Chaux-de-Fonds, 310,3. 2. Rossel René, Bienne, 301,4. 3. Biohsel O., Berne. 4. Glatthard K., Berne.

Seniors I: 1. Nydegger R., Chaux-de-Fonds 330,8 (meilleur saut). 2. Gygax R., Sylva Locle. 3. Perret E., Sylva Locle. 4. Siegenthaler A.,

Granges. 5. Cattin A., St-Imier.
Course combinée. Juniors. 1. Grosjean Arthur, Bienne, 260,1; 2. Gaffino R., Bienne, 333,6; 3. Horn H., Berne.

Seniors. 1. Perret Emile. Sylva, Locle. 121.80 (gagnant du challenge Funiculaire Bienne-Evilard); 2. Rossel R. Bienne, 125,79; 5. Gygax R., Sylva, Locle; 4. Cattin A., St-Imier; 5. Bichsel O., Berne.

Les concours du Ski-Club

Le comité du Ski-Club de notre ville prépare activement la grande manifestation sportive de la saison, qui cette année comporte 3 épreuves : Courses-relais: Samedi 16 février 1935, des 14 h. 45, à Bel-Air.

Cette épreuve se courra suivant le nouveau règlement de la F. I. S. qui prévoit 5 parcours au lieu de 4, comme précédemment. Notons encore que, suivant ce même règlement, le départ sera donné à tous les coureurs sur une même ligne, ceci offrant aux équipes les mêmes chances et au public un spectacle plus capti-

Le comité du Ski-Club est heureux d'annoncer au public que plusieurs de nos coureurs qui ont vaillamment défendu nos couleurs à Grindelwald prendront part à la course.

Slalom: Dimanche 17 février, dès 9 h. 30, au sommet de Pouillerel.

Cette compétition, très spectaculaire, réunira un grand nombre de participants et parmi eux plusieurs spécialistes de la branche.

Concours de saut : Dimanche 17 février, dès 14 h. 30, au Tremplin de Pouillerel.

Cette dernière épreuve réserve au public un spectacle de toute beauté, étant donné que les meilleurs sauteurs de la région et de notre ville ont assuré leur concours.

Que tous les sportifs se donnent rendez-vous le samedi à Bel-Air et le dimanche à Pouillerel. Ski-Heil.

Ski. — Succès chaux-de-fonniers

Au concours de Bienne, le dimanche 10 courant aux épreuves de saut, Wirz Ernest est sorti premier de la Catégorie Seniors II et Nydegger René, premier de la catégorie Seniors I. En outre, au concours de la Berra, organisé par le Ski-Club Fribourg, André Boillat est sorti 3me au concours de descente et 3me au slalom. Tous trois sont membres du Ski-Club La Chaux-de-Fonds.

Lutte. - Fête cantonale de lutte

Le comité d'organisation de la prochaine fête cantonale de lutte s'est constitué hier et a appelé à sa présidence M. Max Berthoud. La date de la fête a été fixée au 26 mai, avec renyoi éventuel au 30 mai. La fête sera organisée d'un commun accord par la société de gymnastique l'«Ancienne» et par le «Club des lutteurs du Vignoble».

Ping-Pong. — Les Suisses à Londres

Pour le championnat du monde féminin, l'Allemagne a battu la Suisse 3-1; Mlles Iseli et Wyss ont gagné le double en battant Miles Krabsbach-Fehlgut 21-19; 21-18.

Le championnat de football en France

Voici les résultats des rencontres disputées dimanche et comptant pour le championnat de première division:

R. C. Strasbourg bat Olympique Lillois 4-1. F. C. Sochaux bat Red Star, 7-2. A. S. Cannes bat. F. C. Sète, 2-0. Olympique Marseille bat S. C. Nimes, 3-1. S. O. Montpellier bat F. C. Antibes, 2-0. S. C. Fives bat Racing Club Paris 2-1. Excelsior A. C. et Stade Rennais nul 0-0. Olympique Alès et F. C. Mulhouse, nul 2-2. A la suite de ces matches le classement est :

MATCHES

	MATONES			2	
- 1	Joués	Bāgn é š	Nuls	Pērdus	Points
F C. Sochaux	22	16	4	2	36
R. C. Strasbourg	22	16	4	2	36
Ol. Marseille	22	11	4	7	26
F. C. Sète	22	8	9	5	25
Racing Club Paris	22	10	5	7	25
Excelsior A. C.	22	10	5	7	2
FC. Mulhouse	22	10	4	8	24
Ol. Lillois	22	10	2	10	22
A. S. Cannes	22	9	3	10	2
Stade Rennais	22	7	5	10	19
S. S. Fives	22	8	1	13	17
Antibes F. C.	22	5	6	11	16
Ol. Alès	22	6	3	13	18
S. C. Nîmes	22	4	4	14	12
S. O. Montpellier	22	5	2	15	12

Communiqués

(Cette rubrique n'émane pas de notre rédaction, elle n'engage pas le journal.)

Conférence avec projections de Mile Dr Marg. Evard.

Ce soir, à 20 h. 15 précises, à l'Amphithéâtre du Collège primaire, Commission scolaire et Société d'histoire organisent une conférence publique et gratuite sur «Ce que nous ignorions de Marie-Anné Calame, 1775-1834.»

Enfants, amenez vos parents!..

Mercredi, en matinée, à 15 h 30, à la Scala, pour voir le plus beau film de tous les temps, «La Symphonie inachevée »!!!

RADIO-PROGRAMME

Mardi 12 février

Radio Suisse romande: 7,00 Leçon de gymnastique. 12,30 Dernières nouvelles. 12,40 Concert. 16,00 Concert. 17,00 Disques. 17,15 Concert. 18,00 Métallurgie. 18,25 Séance récréative pour les enfants. 18,45 Disques, 19,00 Le général Dufour 19,20 Disques, 19,40 Causerie. 19,50 Prévisions météorologiques. 20,00 Causerie. 20,15 Concert. 21,15 Dernières nouvelles. 21,25 Concert. 22,00 Les travaux de la S. d. N.

Télédiffusion: 7,15 Munich: Concert. 11,30 Lyon-la-Doua: Concert; 15,30 Disques. 22,15 Francfort: Concert 23.00 Dresde: Concert.

Radio Suisse alémanique: 12,00 Concert, 12,40 Concert. 15,30 Concert. 16.00 Concert. 18,00 Concert. 19,40 Concert. 20,30 Concert.

Emissions intéressantes à l'étranger: Poste Colonial 20,30 Concert Budapest 20,30 Concert. Bruxelles 21,00 · Concert Munich 23,00 Concert.

Mercredi 13 février

Radio Suisse romande: 7.00 Leçon de gymnastique, 12,30 Dernières nouvelles. 12,40 Disques. 16,00 de Berne. 18,00 L'heure des enfants. 18,30 Cours d'espéranto. 18,40 Disques. 18,50 Pour les joueurs d'échecs. 19,10 Les merveilles de l'organisation animale. 19,40 Radio-chronique. 19,59 Prévisions météorologiques. 20,00 Musique de chambre. 20,20 L'art dramatique contemporain. 20,40 Concert. 21,15 (env.) Dernières nouvelles. 22,20 (env.) Le quart d'heure de l'auditeur. 22,25 Disques. 22.35 Disgues.

Télédiffusion: 7,15 Francfort: Concert. 10,50 Lyon-la-Doua: Concert. 14,00 Paris P. T. T.: Concert. 23,00 Lyon-la-Doua: Concert

Radio Suisse aémanique: 12,00 Disques. 12,49 Disques. 16,00 Concert. 16.30 Concert. 17,05 Chants. 17,35 Disques, 19,30 Concert.

Emissions intéressantes à l'étranger: Bruxelles 21,00: Concert. Lyon-la-Doua 21.30: Concert. Radio-Luxembourg 21,45: Festival. Hambourg 23,00: Con-

Bulletin de bourse

du Mardi 12 février 1935

Banque Fédérale S. A. 230 (+3); Banque Nationale Suisse 595 d.; Crédit Suisse 583 (-2); S B. S. 428 (-2); U. B. S. 265 (-2); Leu et Co 230 d.; Banque Commerciale de Bâle 158 (+2); Electrobank 580 (-2); Motor-Colombus 217 (-2); Aluminium 1580 (-5); Bally 750 d.; Brown Boyeri 57 d.; Lonza 74 (-3); Nestlé 780 -2): Indelec 558 d.: Schappe de Bâle 647 (-33); Chimique de Bâle 3575 (+25); Chimique Sandoz 5300; Triques ord. 295 (-4); Italo-Argentina 101 (0); Hispano A-C 765 (-12); Dito D. 150 (-1); Dito E. 150 ½ (-½); Conti Lino 105 (0); Forshaga 71 d.; S. K. F. 158 d.; Am. Européan Séc. ord. 13 ¾ (0); Séparator 47; Saeg A. 29½ (-14); Royal Dutch 292 (-3); Baltimore et Ohio 35 ½ (-1); Italo-Suisse priv. 150; Oblig. 3½%; C. F. F. (A-K) 94,75 %.

Bulletin communique à titre d'indication par la Bunque Fédérale S. A.

Change

Paris 20,3775; Londres 15,1125; New-York (câble) 3,09 7/8; Buenos-Ayres (peso) 79,50; Bruxelles 72,05; Milan 26,2625; Madrid-Barcelone 42,225; Amsterdam 208,70; Berlin (mark libre) 124; Prague 12,9125; Stockholm 77,95; Oslo 75,95; Copenhague 67,50; Varsovie 58325.

Bulletin météorologique des C. F. F.

du 12 Février à 7 heures du matin

Altit. en m	STATIONS	l'emo. centig	TEMPS	VEN
280 548 587 1548 632 394 475 1109 566 995 450 208 338 439 482 505 673 1856 407 1606 537 569 589 569	Bale	- 69 - 68 - 10 - 51 - 18 - 7 - 18 - 7 - 18 - 7 - 18 - 7 - 18 - 7 - 18 - 7 - 19 - 7 - 18 - 7 - 19 - 7 - 19 - 7 - 19	Très beau Nuageux Couveri Très beau Nuageux Couveri Très beau Nuageux Très beau	Calme Galme Bise Calme
410	Zurich	- 6	Très beau	



C'est vrai: Pour préparer un bon café Franck-Arome est indispensable. . . . à la joie d'innombrables menagères satisfaites!

louer une chambre

— Mettez une annonce dans Colore de la journal le plus répandu =

de La Chaux-de-Fonds, dans le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois, pénétrant dans tous les ménages de la ville et environs et consulté tous les jours par quantité de personnes, de toutes conditions, à la recherche de renseignements utiles.

Abonnements d'annonces avec rabais.

Tirage élevé.

Projets et devis sur demande.



Fiancées

Droffez

des derniers jours de notre

qui vous permet d'acheter

à des prix très avantageux des marchandises de qualités sérieuses

C. Vogel

1er étage



Portable

Machines à écrire petit format

7 modèles divers (dont 3 100 % silencieux), pour tout usage depuis fr. 225 .-.

Facilités d'acquisition par acompte minime et versements mensuels accessibles à tous - également en location sur désir.

Nous reprenons en échange à des conditions avantageuses les anciennes machines à écrire usagées de tous systèmes.

Demandez conditions plus détaillées, sans engagement pour

Antoine Waltisbuhl & Cie

HURNI Serre Pfaft Mundlos, Bernina 913

Institut de Langues et de Commerce CHATEAU DE MAYENFELS

PRATTELN (Bâle Campagne)

Education soignée. Enseignement primaire, secondaire et commercial. Préparation aux classes supérieures. Site magnifique. sa-651-x Prospectus gratuit. Direction : TH. JACOBS.

Je soussigne Louis VUILLEMIN, ferblantier, Paix 67. annonce a mon ancienne et fidéte clientéte, que pour raison d'âge, j'ai remis mon atelier et mon magasin à M. Otto Fehlmann.

En remerciant mes clients de la confiance dont ils m'ont honoré, je les prie de la reporter sur mon successeur. La Chaux-de-Fonds, ler Février 19:5

Louis VUILLEMIN.

Me référant à l'annonce ci-dessus, j'avise Messieurs les propriétaires et le public en général, que je reprends l'Atelier de ferblan-terie, installations sanitaires, réparations, etc., ainsi que le magasta d'articles de ménage de M. Louis Vuillemin.

Par un travail consciencieux et des prix modèrés, j'espère mériter la confiance que je sollicite.

La Chaux-de-Fonds, 1er Février 1935

Otto Fehlmann. Polit 67

N'oubliez pas qu'un beau

modifer.

de qualité, au plus bas prix du jour, s'achète au



rue Léopold-Robert 73 LA CHAUX-DE-FONDS

Une nouvelle année scolaire s'ouvrira en avril prochain

1. ECOLE ANNUELLE: Cours théoriques et pratiques, été et hiver, pour jeunes gens désirant se vouer à l'agriculture ou se perfectionner dans cette profession. Initiation à tous les travaux de la ferme et des champs. En hiver cours spéciaux de vannerie, charronnage, menuiserie, sellerie et réparations de machines agricoles.

Délai pour l'inscription : 26 mars. Des bourses peuvent être accordées.

Une tasse de the_

II. COURS DE PRATICANTS: Durée un se

Diplôme ou certificat de capacité à la fin des études Pour renseignements ou prospectus, s'adresser à la Direc-P 8030 C 845 tion de l'École, à Cernier

désaltèreréchauffe		
est économiqu	e	
Goûtez	nos	thés

Rist. dêd, Oiseau de Paradis avec 1 bon 50 gr. - 80

avec 2 bons 100 gr. 1.30 Mélange anglais

125 gr. **1.40** Paquets cellophane

avec 1 bon 200 gr. **1.60** Thé au détail

1000 gr. 7.—

3 chambres plus une petite, linoléums posés, cuisine, chambre de bains, corridor éclairé; 2 entiées indémendantes si désiré, permettant de faire bureau et appartement bien distincts ou sous-louer partiellement, 5 fenêtres sur rue Léopold-Robert. - S'adresser Etude Rosset, que Léopold-Robert 52.

3, 4 et 5 pièces de lourer de suite ou date à convenir, situés à la rue du Nord 183a-189.

S'adresser au Bureau BIÉRI, rue du Nord 183, s. v. p.

le suite ou époque a convenir :

RETRAITE 14 : appartement de deux pièces, cuisine et dé-pendances, avec parcelle de jardin. COLLEGE 12 : apparlement de trois pièces, cuisine et dé-pendances

S'adresser a l'Etude Robert-Tissot et Marchand, rue Léonold-Robert 4

rue Léopold-Robert 57-59, à louer pour le 30 avril 1935. - S'adresser à Gérances & Contentieux S. A., rue Léopold-Robert 32.

Champ du Moulin (Neuchâtel) est à vendre ou à louer

Restaurant, 14 chambres, salles de sociétés, jardin. Conditions lavorables. — Ecrire à la Banque Cantonale Neu châteloise, Neuchâtel. P 1226 N 1583

Sur les pords du Lac Léman, a remettre pour cause de vieille renommée et bonne clientèle. Eventuellement conviendrait pour mécanicien, garage, etc. Affaire très intéressante. - Offres sous chiffre O F. 169 Ve a Orell Füssli Annonces, Vevey. AS 45015 L

On demande à acheter immeuble avec magasin près de la Gare. - Faire offres, avec prix et conditions sous chiffre J. N. 1205 au bureau de l'IMPARTIAL.

Si vous voulez developper Langue aliemande vos connaissances de la Langue aliemande il vous faut avant tout la pratiquer. Le journal bilingue

Traducteur

a réaliser ce but, en vous fournissant un excellent choix de lectures variées accompagnées d'une bonne traduction, néthode qui vous permettra d'enrichir votre vocabulaire par simple comparaison et de vous approprier les tournures caractéristiques de la langue allemande. Des dialogues, rédiges snécmement a cet effet, vous introduiront dans la langue de tous les jours. L'occasion, offerte par cette oublication, de correspondre avec les lecteurs de langue allemande vous sera d'un grand sécours.

Demandez le **numéro spécimen gratuit** à l'Administra-tion du **Traducteur.** Mª* V** C. Luthy, rue Léopoid-Robert 48, à La Chaux-de Fonds (Suisse)

13, RUE D.-JEANRICHARD - TELEPHONE 21.213 une série de ceintures à faire à Fr. 30.-

DERNIÈRE COUPE - FOURNITURES DE 1re QUALITE

Etat-Civil du 11 Février 1935

PROMESSE DE MARIAGE Racine, Paul-Elmond, émail-leur, Neuchâtelois, et Gamba, Rose-Léa, Italienne.

DÉCE8

8272. Amsler, René-Charles, fils de Karl et de Berthe-Alice, née Brandt, Argovien, né le 8 février 19 5. — Incinération: Weissmuller, née Perrinjaquet, Elise-Olga, épouse de Alcide, Bernoise orga, epouse de Arcide, Bernoise et Neuchâteloise, née le 4 octobre 1879. — Incinéra ion: Luisoni, née Vittori, Marina-Eva, épouse de Charles-Antoine, Tessinoise, née le 15 avril 1866 — 8273. Röthlisberger, née Leibundgut Rosina, épouse de Gottfried, Ber noise, née le 23 tévrier 1872.

Vue sur le lac et les Alpes. Soleil, tout confort, eau chaude et froide, excellente cuisine. Prix pension fr. 6 .- et 7 .- . Arrangement pour séjours prolongés. Béthusy, Lausanne, Télé-phone 29 747. AS 35053 L 1905

vous guériront

En vente à fr. 1.20

DROGUERIE

Marché 2 1701

00000000000000000000

Commerce d'Alimentation à La Chaux-de-Fonds, cherche employée sérieuse, active et de toute confiance, pas au-dessous de ans. Nourrie et logée. Entrée le 1er Mars ou date a convenir — Ecrire sous chiffre A. B. 1965. au bureau de l'IMPARTIAL.

Père de famille, 5 perits enfants, 30 ans, cherche place dans fa-

Connaît la bijouterie, travaille l'acier, l'argent et l'or. Connais-sance très approfondie du métier S'adresser au Conseil de bour-geoisie, St-Imier, P 2539 J 1976

2me etage, 3 belles chambres, w. c. à l'étage, chambre de bains part au jardin, **a louer** pour le 30 Avril. — S'auresser Place du Marché 1, au 3me étage. 1963

A louer des le 1er Octobre ou époque a convenir, dans quar-tier tranquille et maison d'ordre, à 3 minutes gare et tram, bel ap partement, 5 à 7 pièces, terrasse, toutes dépendances et jardins Pour visiter, s'adresser rue des Meuniers 8 ler étage et pour traiter, au D. Verdan a St-Aubin

vendre, 2 bureaux americains, 1 grand coffre. 3 armoires classeurs à stores, etc., inventaire complet à disposition, bas prix. R. Ferner, rue Léopold-Robert 82 Telephone 22.367 1935

Meubles d'occasion

A vendre de suite: armoire à 2 portes, 48 fr. divan turc avec matelas. canapé moquette, 45 fr. l coiffeuse, 3 glaces, 95 fr.

chambre à coucher à 2 lits, chêne ciré, literie extra. id., grand lit, nover poi

l régulateur, belle sonnerie, 25 fr. gramo-meubla 69 fr secretaire nover, 90 tr. Tous ces articles de très

bonne fabrication, pen Salle des Ventes

Serre 28

Journaux iliustres

et Revues à vendre après lecture à 30 cts le kg. 1878t LIBRAIRIE LUTHY

S. A. des immeubles rue Léopold-Robert 6 et 8 à La Chaux-de-Fonds

MM. les porteurs de délégations hypothécaires 4 1/4 sont informés que les délégations portant les numéros 210, 244, 283 sont sorties au tirage pour être remboursées le 15 Mai 1935 par Fr. 1000.— à la caisse de la Société de Banque Suisse à La Chaux-de-Fonds.

Les titres remboursables doivent être accompagnés des coupons non échus. 1994

La Chaux-de-Fonds, le 12 Février 1935.

Le Conseil d'Administration.

PENDANT LES JOURS FROIDS_

Un grog bien chaud au Renaus

du thé additionné de Remandament

Martinique

Grand arôme (le l.). Jamaïque Vieille réserve

Rist, déd.

Nos qualités sont supérieures



1972

Des centaines de milliers de personnes utilisent l'eau chaude



depuis peu un modèle de qualité supérieure encore: Le ", Cumulus" garanti de la rouille.

R SAUTER S.A., Fabrique d'appareils électr. BALE Bureau technique de Genève: 12, rue Didey

On cherche dames et icumos fillos sóriousos

qui auraient le plaisir à prenure

dépôt de vente

d'étoffes d'après collection d'échantillons soldes d'étoffes et linge en tricot

d'une importante maison suisse Capitaux pas nécessaires, haute commission, loujours bel assortiment et bon gain. — Offres sous chiffre X. 1503 G. à Publicitas S. A.,

Internat pour 20 garçons et jeunes gens Sérieuses études classi-

Classes spéciales et individuelles d'allemand Vie recréative en commun. Culture physique Références et prosnectus par la Direction, Dr. M. Huber. SA 11073B 305

> Pour cause de prochaines transformations la fabrique de

Chapelle 6

est en mesure de vous offrir à des conditions particulièrement avantageuses quelqeus belles

SALLES A MANGER CHAMBRES A COUCHER

garanties sur factures

Pensionnat de jeunes filles "TANNECK" Gelterkinden (Bâle - Campagne)

Etude approfondie de la langue allemande, anglaise, commerce, piano. Section ménagère, etc Sport. Climat fortiflanséjour de vacances. Chauffage central Prix modère Prospectus par M. et Mine Lenk. sal3915Li 20337

BAUX A LOYER. - Imprimerie Courvoisier Rue du Marché 1

pour le 30 Avril 1935

Terreaux 14, rez-de-chaussée de 1751

Pour de suite ou à convenir :

Puits 29, pignon. 2 chambres, cuisine, dépendances 1752

Terreaux 14, pignon 2 chambres.
cuisine, alcôve, dé1753

Industrie 11, 3me étage de 3 ou 4 chambres, cuisine, 1754 dépendances.

Puits 18, rez de-chaussées remis a neuf de 2 et 3 chambres, cuisine, dépendances, w.-c. intéindustrie 30, logements de 3 cham-nances et pignon de 2 chambres, cuisine.

Ronde 20, rez de chaussee, ac de chambres, cuisine, dé-

industrie 34, ler étage, 3 cham-bres, cuisine, dé-1758

S'adr. a M. Marc Humbert. gérant, rue Numa-Droz 91.

près du Parc des Crêtets.

Jacob Brandt 59, appartement le 3 et 4 pièces avec tout con-Jacob-Brandt 55, un apparte-

Jacob-Brandt 55, grands ga-Rue du Commerce 53, un ate

tier de 35 m2 avec 4 grandes te-nêtres au prix réduit de fr. 35.garage au prix de fr. 15. Rue de la Ruche, grands ga-

S'adresser a Fontana, rue Ja-

moderne corridor chambres, bout de éciaire, bains installé, chauffage central a l'étage, à louer pour le 30 avril 1935. — S'adresser Bu-Fiduciaire Emile Roemer. Léonold-Robert 49. 1587 Rue Léopold-Robert 49.

ocal pour 15 ouvriers, avec fon-derie. Conviendrait pour monteur de boîtes ou mécanicien. S'adr. au bureau de l'Impartiat

Bel appartement de 3 pièces chauffage central, a louer pour le 30 Avril 1935 ou époque à con-venir. — S'ada, Banque Cap-tonale, rue Léopota-Robert 44, La Chaux-de-Fonds. P-2:13-C 1222

louer de suite ou date

convenir,

superbe

8 pièces Confort moderne. Si-S'ad. Serre 11 bis au Bureau. 1394

Léopold-Robert 62

Appartement moderne de 4 chamtres, bout de corridor éclaire, chambre de bains installée ou non, chauffage centralà l'étage, a louer pour le 30 avril 1935.

Même maison I 4me étage, 3 pièces, bout de cor ridor éclairé et un de 2 pièces

S'adresser au ler étage, à gauche jusqu'a 15 heures.

A louer de suite ou époque conventr, 2 beaux appartements o 7 chambres dans villa: belle situation, grands balcons avec vue superbe sur le lac. Prix très modéré. — Offres sous chiffre C. R. 1851 au bureau de l'Impartial 1851

Domaine à vendre

Beau domaine pour la garde de 8 à 10 pièces de bétail, situé aux environs de La Chaux-de-Fonds, avec maison d'habitation, pâturage et forêt, est à vendre. dresser sous chiffre P. A. 1885 au bureau de l'IMPARTIAL.

Accordéon chromatique

neuf, avec registre et tous accords belle sonorité, est à vendre très avantageusement - S'adr. chez M. Walther Perret, rue Numa-Droz 126.

On demande à acheter

1 bureau double avec uroirs, éven-tuetlement 2 tables machine a écrire. - Faire offres, avec dimensions des meubles, sous chiftre D. N. 1968, au bureau de

casion, un tour de mécanicien. d'établi; entre-pointes 70-80 cm. avec accessoires. — Offres détaillées et prix sous chiffre J. 3209 L., à Publicitas. Lausanne. AS :45057 L 1978

longueur 80 a 90 cm, largeur 30 à 40 cm, hauteur 50 cm, est de-mandée à acheter en bon état. S'adresser a M. Bærtschi, bou cher, Saignelégier 1970

Presse Bliss, 50 tonnes et frai sonse double action pour tubes à vendre. On achéterait tour Wolf 8 m/m No 19. — Aiguilla S. A.. Chambrelien.

Dame se recommande pour rac commodages en journée, ou des heures. — S'adr. à Mme Jeanmairet, rue de la Charrière 13A.

Apprentie ayant l'habitude de ive, debrouillarde et bonne écriture est demandée par bureau d'expert-comptable. — Faire offres écrites avec photo, sous chif-fre A. G. 1971 au bureau de IMPARTIAL.

Cas impiévu. A louer, pour Avril, superbe appartement de 3 pièces, cuisine, alcôve, w.-c. intérieurs, vestibule, en plein soleil, 4me étage, 58.- fr. par mois. — S'adresser à M. Langel, rue du Parc 100. 1877

75 frs par mois y compris le A louer un logement de 3 pièces. 1er étage au soleil, chauffage cen tral general, remis entlerement à neuf, pour de suite ou époque à

reau de L'IMPARTIAL. 1990 A louer de suite ou époque a convenir, un net appartement de 4 pièces, cuisine et toutes dépendances, bien situé, dans maison tranquille. — S'a-dresser rue du Doubs 71, au 2me

convenir. — S'adresser au bu-

A louer appartement de 2 piè-ces et cuisine, w c. in-térieurs, situé au soleil, dans maison d'ordre, libre pour le ler mars ou à convenir ser au Café Central, rue Léopol Robert 2

A louer, pour le 30 Avril, appartement de 3 cham bres, bout de corridor éclairé cuisine et dépendances. - S'adresser rue de la Serre 37, au ler

Chambre meublée à louer ou pied-a-terre indé pendant, chauffé, soigné. Discré lion absolue. Ecrire sous chiffre A. B. 1760, au bureau de l'In-

On demande à louer pour le bre 1935, appartement de 2 grandes chambres, cuisine, corridor et dépendances dans quartier de l'Abeille. — Offres avec prix sous chiffre E. C. 1964 au bureau de 'IMPARTIAL.

Perdu depuis le ler tévrier, une chatte planche et noire. -Prière de la rapporter contre ré compense rue du Nord 59, au rez-de-chaussée.

et leur petit Gilbert, ainsi que leurs familles, re-mercient bien sincèrement loutes les personnes qui ont pris part a leur grand deuil et les prient de croire à leur reconnaissance émue.

Monsieur et Madame Charles TOMBET DROZ

La famille de feu Madame Bertha CALAMEtittossen, profondement touchée des nombreuses marques de sympathie, remercie bien vivement toutes les personnes qui ont pris part a leur grand deuil et ex-prime sa profonde reconnaissance.

Dans l'impossibilité de répondre personnellement aux nombreux témoignages de sympathie reçus pendant ces jours particulièrement douloureux, nous venons ici ex-primer nos sincères remerciements à toutes les person-nes amies et sociétés qui nous ont entourés de leur af-fection. Les familles affligées

Madame Alfred ZIMMERMANN et ses enfants, Monsieur et Madame Alfred ZIMMERMANN-KREBS

Madame et Monsieur René BAGLIANI-ZIMMERMANN

Repose en paix

Madame et Monsieur Pierre Dubois-Nicolet et leur enfant. Monsieur et Madame Marcel Nicolet-Voirol et leur

enfant, à Lugano. ainsi que les familles parentes et alliées, ont la dou-leur de faire part à leurs amis et connaissances de la

Monsieur Virgile NICOLE1

leur cher et regretté père, beau-père, grand-père et ami enlevé à leur affection aujourd'hui à 6 heures à l'age de 76 ans, après une pénible matadie.

La Chaux-de-Fonds, le 12 Février 1985.

L'incinération, SANS SUITE, aura lieu Jeudi 14 crt. Culte à 14 h. 1/4. Départ de l'Hôpital a 14 h. 1. Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire: Rue du Temple-Allemand 111. 1999

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur Gottfried Röthlisberger et son fils Monsieur Reynold Röthlisberger, a New-York; ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part a leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et regrettée épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante,

Madame Rosina Röthlisberger née Leibungut

que Dieu a reprise à Lui, aujourd'hui lundi, à l'âge de 63 ans, après quelques heures de souffrances. La Chaux-de Fonds, le 11 février 1935.

L'enterrement, SANS SUITE, aura lieu mercredi Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire: rue du 1º Mars 7.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur Alcide Weissmüller-Perrinjaquet, à La

Chaux-de-Fonds: Madame et Monsieur Georges Junod-Weissmüller et leurs enfants Jacqueline et Lucienne, a Paris; Madame et Monsieur Auguste Beucler-Weissmüller, à

La Chaux-de-Fonds; Monsieur Alcide Weissmüller, a Genève; anisi que les familles Perrinjaquet, Weissmüller, Amez-Droz, Gafner, Blanc et allièes ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Alcide WEISSMÜLLER

née Olga PERRINJAQUET leur chère et regrettée épouse, mère, belle-mère, grand'-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente que Dieu a reprise à la tendre affection des siens, à 20 h. 45,

dans sa 60m année. La Chaux-de-Fonds, le 10 février 1935. L'incinération, SANS SUITE, aura lieu le mercre-

di 13 crt., a 15 heures.
Gulte au domicile mortuaire à 14 h. 15. Une urne funéraire sera dénosée devant le domicile mortuaire: rue de la Promenade 20.

Le présent avis ti ni lieu de tettre de faire-part. 1931

Madame Bertha Grosclaude-Gerber:

Monsieur et Madame Armand Grosclaude-Schmidt, a Bale;

Monsieur et Madame Adrien Grosclaude-García Del-gado, a Logrono (Espagne); Monsieur et Madame Gustave Grosclaude-Wüthrich, à Lisieux (Calvados) France; Monsieur Walther Grosclaude; Madame veuve Hortense Schlunegger-Grosclaude et

ses enfants: Monsieur et Madame Philippe Nicolet-Grosclaude et leurs enfants, aux Gillottes; Monsieur et Madame Charles Sandoz-Grosclaude et leurs enfants, a Neuchâtel;

Monsieur et Madame Berthold Grosclaude-Benguerel et leurs enfants;

Monsieur et Madame Georges Chopard-Grosclande et leurs enfants; ainsi que les familles parentes et alliées ont la grande douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur bien aimé époux, père, beau-père, frère, beau frère, oncle, cousin et parent,

Monsieur Armand GROSCLAUDE

que Dieu a repris à Lui, lundi 11 février, à 23 heures, apres une courte maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 12 février 1935. (Les Grandes-Crosettes 9)

L'enterrement, SANS SUITE, aura lieu jeudi 14 février, a 13 h. 3). Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

En cus de décès maressez-vous à E. GUNTERL Numa-Droz 6.

Tél. jour et nuit 24.431 Cercueils. - Transport auto. Prix modére

REVUE DU JOUR

L'incident d'Abyssinie

8

La Chaux-de-Fonds le 12 février. Il existe actuellement deux façons d'envisager l'avenir touchant les événements d'Abyssinie. La première qui suppose que l'Italie appliquera le précepte du maréchal Liautey au Maroc: montrer sa force pour être quitte de s'en servir. Et la seconde qui prévoit nettement la guerre, c'est-à-dire la volonté italienne d'établir sur l'Abyssinie le protectorat que réclamait l'autre jour un quotidien de Rome. Il est certain que si le gouvernement d'Addis-Abeba a eue avec l'empereur d'Abyssinie, Sir Sydcède et donne satisfaction complète à l'Italie. M. Mussolini renoncera à une opération de guerre au surplus assez mal vue de l'Angleterre. Mais il paraît non moins certain que le général de Bono entrera en campagne si toute garantie n'est pas accordée et si les dommages subis ne sont pas réparés. Or il semble que le négus soit bien incapable de maintenir son autorité sur les tribus turbulentes qui se sont déjà rendues coupables de plusieurs agressions, en particulier celle qui coûta la vie à l'administrateur Ber-

A Paris on ne manque pas de souligner que la supériorité d'armements italienne n'écarterait pas toutes difficultés d'intervention dans un pays aussi mal commode que l'Ethiopie. Et l'on ajoute que cette dernière ne manquerait pas en cas de conflit, étant membre de la S. d. N., d'en appeler à Genève, ce qui entraînerait moultes complications. A Londres, en revanche, on croit tranchement à la guerre. Et l'on cite à l'appui de cette opinion le propos prêté à M. Mussolini : « Il est grand temps que les Etats européens renoncent à leur attitude de tolérance vis-à-vis du setal Etat africain qui soit encore autonome, et entreprennent de régler le problème abyssinien. » Quant aux Abyssins eux-mêmes, tout en reconnaissant leurs torts, ils sont résolus à lutter jusqu'à la mort contre toute tentative d'asservissement ou de partage ou de protectorat. Et un mouvement xénophobe assez vit se serait déjà dessiné. Attendons le développement des événements.

Nous croyons personnellement que l'Italie hésitera à se lancer dans une aventure africaine au moment où elle a besoin d'avoir les mains libres en Europe. M. Mussolini avait déjà mobilisé —et même tiré — contre la Grèce ou lors des incidents d'Autriche. Cette fois-ci encore, il saura freiner à temps et recueillir d'utiles ré-

Que répondra l'Allemagne?

L'embarras du gouvernement du Reich est visible. Toutes les réceptions ont été décommandées. Les conversations politiques abondent. Et la Wilhelmstrasse est sur les dents. En effet, le personnel diplomatique incline à un acquiescement au Pacte aérien par crainte de s'alièner définitivement l'Angleterre. Mais les milieux nationaux-socialistes sont hostiles à toute tentative d'arrangement tant que la «Gleichberichtigung » totale, c'est-à-dire la suppression des zones démilitarisées n'aura pas été obtenue. Pris entre les deux, Hitler hésite. Et il cherche comment il pourrait concilier les deux moyens qui tendent au même but : permettre à l'Alle-magne de réarmer en toute tranquillité.

Résumé de nouvelles

 Une nouvelle crise vient d'être enregistrée à Londres : celle des épices. Trois maisons poivrières ont déposé leur bilan.

 Le froid est toujours extrême en Europe et s'accompagne d'une épidémie de grippe qui fait de nombreuses victimes.

Au procès de Flemington, le défenseur Reilly a prononcé sa plaidoirie qui a pour leitmotiv : « Hauptmann n'était pas là » et « Lindbergh a été poignardé dans le dos par ses do-mestiques». Dans l'ensemble, cette plaidoirie, tout en ne prouvant rien, pas plus d'ailleurs que le réquisitoire, paraît plus solide et vraisemblable que celui-ci. Hauptmann vient de regagner un

- Tokio va se mettre sur les rangs pour obtenir les Jeux Olympiques après Berlin.

- On trouve excessive la condamnation d'un an de prison infligée à l'insulteur de M. Flandin.

Mort de Madeleine Fabre

PARIS, 12. - Mlle Madeleine Fabre, sociétaire de la Comédie-Française est morte ce matin, âgée de 22 ans, après une longue maladie. Elle avait été atteinte en novembre dernier d'encéphalite léthargique et depuis ce moment on ne conservait que peu d'espoir de la sauver. Tous ses camarades s'attendaient à ce qu'elle fît une brillante carrière.

Un avion de Genève capote Le pilote est biessé

LYON, 12. — Un avion de grand tourisme, piloté par M. Gentil, qu'accompagnaient Mme Gentil et ses deux enfants, âgés de 10 et 8 ans, était parti de Genève pour Anvers.

Trompé par la neige qui tombait en rafales, l'avion fit fausse route et fut contraint d'atter-

rir à Grandin, dans le Rhône.

Le pilote effectua la manoeuvre; mais à l'atterrissage, l'appareil capota et se retourna en heurtant un mur de soutenements.

rus par les habitants du voisinage. Mme Gen- plaire par la Société des Sous-officiers. til et ses enfants sont indemnes; mais le pilote, blessé à la tête, a été conduit à l'hôpital.

Le comit d'abyssine. La médiation de l'Angleterre

Un avion genevois capote près de Lyon En Suisse: L'affaire Fonjallaz éclaircie

Le conflit d'Adussinie L'Angleterre se pose en médiatrice

LONDRES, 12. Au cours d'une entrevue qu'il

ney Barton, ministre d'Angleterre à Addis-Abeba, a insisté auprès du souverain pour que des négociations italo-éthiopiennes s'ouvrent le plus rapidement possible sur les bases qui ont été fixées à Genève.

On déclare lundi soir, dans les milieux officiels anglais, n'avoir pas confirmation des nouvelles annonçant l'envoi d'un ultimatum par l'Italie à l'Abyssinie.

L'Angleterre continue d'ailleurs à agir en médiatrice, tant à Rome qu'à Addis-Abeba, învitant les deux gouvernements à activer leurs négociations directes dans l'espoir de voir aboutir une délimitation précise des frontières italoéthiopiennes qui rendraient plus aisé le règlement des autres questions pendantes.

Inquiétude à Genève

Lundi soir, la Société des nations n'avait recu aucune information directe soit de Rome, soit d'Addis-Abeba au sujet des nouveaux incidents survenus à la frontière abyssine.

Le fait que le gouvernement italien a été amené à mobiliser deux divisions a créé à Genève une certaine inquiétude.

Les milieux italiens déclarent par contre qu'il s'agit ici exclusivement d'une mesure de précaution et qu'aucune opéraion n'est prévue pour l'instant.

On se rappelle du reste que sur la demande du gouvernement d'Addis-Abeba, la S. d. N. a été saisie au courant du mois de janvier des premiers incidents de frontière et les représentants des deux gouvernements s'étaient déclarés prêts à régler l'affaire par des négociations directes.

Il est très probable que la France et la Grande-Bretagne insisteront à Rome et à Addis-Abeba pour que ces négociations directes s'ouvrent le plus rapidement possible sur les bases qui ont été fixées à Genève et que, des deux côtés toutes les mesures soient prises pour évi-ter une aggravation de la situation.

le proces maupimann L'attorney réclame un verdict de culpabilité

FLEMINGTON, 12. — A l'ouverture de l'au-dience de lundi matin du procès Hauptmann, l'accusé paraît fatigué et préoccupé. L'attorney général, M. Wilentz, a prédit un verdict de culpabilité, car il estime avoir fourni des preuves écrasantes.

Un des accusateurs publics, M. Anthony Hauck, environné de plus de 400 pièces à conviction, procéda à un résumé d'une partie des débat : Il tend à démontrer qu'Hauptmann est à la fois le ravisseur et le meurtrier de l'enfant de Lindbergh et l'encaisseur de la rançon de 50.000 dollars. Il insiste sur les témoignages des experts en écriture et de l'industrie du bois qui, selon lui, prouvent amplement la culpabilité d'Hauptmann. Il dénonce avec véhémence Hauptmann et adjure les jurés de faire leur de-

Me Reilly a la parole. - Il a défendu plus de 2000 assassins

seur, Me Reilly, le célèbre avocat criminel, qui son, sans sursis.

la défendu plu de 2.000 assassins et qui a gagné presque toutes ses causes.

Le défenseur d'Hauptmann, Me Reilly, un homme puissant qui possède un admirable talent oratoire, va faire la plus importante plaidoirie de sa carrière. Il va s'attacher à détruire pièce par pièce les arguments de l'accusation « Hauptmann n'était pas là » va revenir souvent comme un leitmotiv après chaque explication tendant à prouver l'invraisemblance des versions de l'accusation.

La machination du meurtre

Au sujet de l'enlèvement et du meurtre, Me Reilly va proclamer hautement que toute la machination fut ourdie dans la maison du crime. « Le colonel Lindbergh a été poignardé dans le dos par ses domestiques » car, dit-il, le coup ne pouvait pas être exécuté sans l'aide de quelqu'un de la maison. Me Reilly rappelle les faits avec une rare précision et notamment les attitudes étranges des domestiques de la maison absence exceptionnelle du maître d'hôtel ce soir-là, silence d'un fox-terrier particulièrement vigilant, négligence de la nurse qui n'alla pas voir le bébé souffrant entre 20 heures et 22 heures. Il rappelle également le mystérieux coup de téléphone du marin suédois Red Johnson, vers 23 heures. Le bébé, continue Me Reilly, connaissait la personne qui l'enleva, car il n'a poussé aucun cri. On ne peut pas admettre que la première note relative à la rançon, si elle fut laissée par les ravisseurs sur le rebord de la fenêtre, y soit restée toute la nuit sans être balayée par la tempête qui soufflait. Le défenseur relève que dans l'acte d'accusation, le procureur dit que le bébé décéda peut-être plusieurs jours après l'enlèvement des suites d'une fracture du crâne alors que l'accusation prétend maintenant que le bébé fut tué sous la fenêtre.

L'accusation est montée de toutes pièces

Me Reilly passe aux témoignages des experts en écriture et en bois et s'indigne que l'on puisse envoyer un homme à la chaise électrique sur de tels témoignages qui ne sont que de pures suppositions émanant d'experts qui ont déjà commis des erreurs. Me Reilly affirme que l'accusation est montée de toutes pièces par la police. Au sujet du fameux docteur Cordon, Me Reilly donne des précisions impressionnantes et tendant à prouver qu'il appartenait à la bande qui a volé l'enfant.

Quant à l'argent de la rançon, le défenseur sort un argument de réserve important. Selon l'accusation, après le paiement de la rançon, Hauptmann a commencé à jouer à la bourse. Or. à aucun moment des établissements n'ont passé des billets de la rançon.

Dans l'ensemble, cette plaidoirie, tout en ne prouvant rien, pas plus d'ailleurs que le réquisitoire, paraît plus solide et vraisemblable que

L'insulteur de M. Flandin condamné à un an de prison

PARIS, 12. — M. Alain de la Rochefordière, qui était inculpé d'outrages à magistrat, en raison des mots qu'il proféra à l'adresse de M. Flandin, le 6 février, au moment où le président du Conseil pénétrait dans la cathédrale, a Puis, le président donne la parole au défen- été condamné hier après-midi à un an de pri-

Courses de patrouilles de ski de la 2me Division



Cette importante manifestation sportive s'est Bat J. Mont. 16. De gauche à droite: Chef, déroulée le dimanche 10 février, à La Chaux-Lt. Macheret, 1-16, Hérisau; Cpl. Vanque A., Les voyageurs furent immédiatement secon-de-Fonds. Elle était organisée de façon exem-1-16, Fribourg; App. Dubois P., E. M. 16, Ste-

Croix; Herm Dubois, J. III-16, Berne, qui sor-Notre cliché montre la patrouille fribourgeoise dit vainqueur toutes catégories en effectuant la course de 27 km. en 2 h. 36 m. 9-10.

En Saisse

Les élections tessinoises furent une défaite pour les extrémistes

BELLINZONE, 12. - Tous les journaux tessinois commentent longuement le résultat des élections au Conseil d'Etat et au Grand Conseil. Après avoir analysé minutieusement les voix obtenues, les organes des principaux partis sont unanimes à souligner la défaite des nouveaux partis, surtout des fascistes et des communistes. Sur environ 35,000 votants, les premiers ont obtenu 516 voix et les seconds

Le « Popolo et Liberta », organe conservateur, proclame en sous-titre la déroute des fascistes et de la ligue nationale.

Le Conseil fédéral et l'affaire Fonjallaz

BERNE. 12. — A la séance tenue mardi par le Conseil fédéral M. Minger, chef du Département militaire a donné connaissance du résultat de l'administration des preuves par la justice militaire, dans l'affaire dite Fonjallaz. Le Conseil fédéral a pris connaissance des résultats de l'enquête menée par le lieutenant colonel Petitmermet, juge d'instruction extraordinaire, et a pris note que le dossier de l'affaire a été transmis au Ministère public de la Confédération. avec charge d'établir si des délits ont été commis à bord de la législation pénale militaire.

Une initiative qui aboutit

GENEVE, 12. - L'initiative lancée par l'Union nationale, pour la réduction du nombre des conseillers d'Etat de 7 à 5 et des députés au Grand Conseil de 100 à 50, ainsi que pour la limitation du budget, a abouti 2762 signatures ont été déposées en chancellerie (il en fallait

Une fabrique de meubles détruite par le feu

Plusieurs centaines de mille francs de dégâts

BIGLEN, 12. — Un incendie a détruit la nuit dernière à Biglen, une partie de la fabrique de meubles métalliques «Bigler». Quand les pompiers furent alarmés vers une heure du matiu. le bâtiment était déjà en flammes. L'ancienne fabrique et une grande partie du nouveau bâtiment construit il y a environ deux ans, ont été réduits en cendres. La fabrique occupait une centaine d'ouvriers. Elle devra suspendre temporairement son exploitation. Les dégâts sont évalués à plusieurs centaines de mille francs. Les causes du sinistre ne sont pas con-

Chronique jurassienne

A Saignelégier. - Le S.-C. dans la détresse.

(Corr.). — Une délégation de MM. Bouchat, député, Huelin, maire et Ambühl, chef d'exploitation, s'est rendue à Berne, auprès de M. Bösiger, directeur des Travaux publics, pour quémander une aide en faveur de notre chemin de fer dans la détresse. La requête sera examinée avec bienveillance.

Aux Bois. - Accident de ski.

(Corr.). - Dimanche, M. R. Miserez de Saignelégier, est tombé si malheureusement en skiant qu'il s'est luxé une épaule ; en outre, en se cassant, la pointe d'un ski l'a blessé au front. Espérons que l'accident n'aura pas d'autres sui-

Chronique neuchâteloise

Les Ponts-de-Martel. — Une jambe cassée.

(Corr.) - Dimanche soir, aux environs de 18 heures. M. Hermann Feuz, conseiller communal, qui rentrait d'une partie de ski, s'est cassé une jambe. Cet accident, qui est arrivé au-dessus du village, au lieu dit «Le casino», n'est pas, chose curieuse, la conséquence d'une chute, mais de l'entrecroisement de ses skis

Nous formons nos meilleurs voeux pour un prompt et complet rétablissement.

La Chaux-de-Fonds

Le froid.

Cette nuit un froid intense a sévit sur tout le pays et le bulletin des C. F. F. signale - 18 degrés chez nous à 7 heures du matin. Zermatt accusait 22 degrés au-dessous de zéro. Le froid le plus vif est celui constaté la nuit dernière dans la vallée des Ponts, où le thermomètre marquait - 27°.

Le temps qu'il fera

Le temps probable pour mercredi 13 février : D'abord beau. Faible bise, puis brouillards matinaux en plaine. Nuageux

Bulletin touristique

Etat général de nos routes. d 8 h. du matin:

Mardi 12 février

Vue des Alpes et Cibourg praticables. Chaînes recommandées. S. A. C. Peter et Co. « automobiles » La

Chaux-de-Fonds Tél. 22,683

Imprimerie COURVOISIER, La Chaux-de-Fonda